

CRUSTACÉS.

(EXPÉDITION DE 1903).

PAR

JEAN ROUX.

Museum, Bâle.

Planches XXVII et XXVIII.

Dans un travail antérieur ¹⁾, nous avons donné les diagnoses de diverses espèces nouvelles de Décapodes d'eau douce, dont quelques unes provenaient de l'expédition hollandaise de 1903 en Nouvelle-Guinée. Nous nous réservons de publier plus tard l'étude complète des matériaux récoltés par cette expédition.

On en trouvera les résultats dans les pages suivantes.

Les matériaux dont il est question ici proviennent en majeure partie de la Nouvelle-Guinée; ceux qui ont été recueillis en cours de route à Ternate seront aussi mentionnés. A cette collection a été ajoutée celle faite par Monsieur le Dr. J. W. R. KOCH, membre de l'expédition envoyée par la Société Royale Néerlandaise de Géographie en Nouvelle-Guinée méridionale. Monsieur le Dr. KOCH a surtout collectionné dans les environs de Merauke. Pour les localités se rapportant à l'expédition hollandaise de 1903, sous la direction de Monsieur le Prof. WICHMANN, je renvoie aux indications données par Monsieur le Prof. M. WEBER ²⁾.

Une contribution à la faune carcinologique de la Nouvelle-Guinée a été publiée dernièrement par DE MAN ³⁾. Elle renferme dans une première partie, l'étude des Macroures contenus dans les collections de M. M. VAN KAMPEN et K. GJELLERUP. Dans ce travail se trouve la description détaillée de plusieurs espèces de *Caridina*, en particulier de *Caridina demani* Roux, dont nous avons prêté les types au savant carcinologiste hollandais. L'auteur décrit en outre deux espèces nouvelles appartenant à ce genre, puis une autre, du genre *Leander*. L'étude de DE MAN contient, de plus, les descriptions de plusieurs exemplaires de *Palaemon* d'espèces déjà connues.

Stomatopoda.

1. *Squilla scorpion* Fabr.

Merauke, Coll. Dr. KOCH, 1905, 3 Ex.

1) J. ROUX. Nouvelles espèces de Décapodes d'eau douce provenant de Papouasie, in: Notes from the Leyden Museum Vol. 38, Note V, 1911.

2) M. WEBER: in Nova Guinea, V. p. 203 et ss.

3) J. G. DE MAN, Zur Fauna von Nord-Neu-Guinea; nach den Sammlungen von Dr. P. N. van Kampen und K. Gjellerup in den Jahren 1910—1911. Macrura. Zool. Jahrb., Syst. Bd. 38. Taf. 27—29, 1915.

Decapoda.

Natantia.

Famille ATYIDAE.

1. *Caridina serratrostris* de Man.

Temate, Février 1903, 1 ♂ avec oeufs.

Cet exemplaire, qui appartient à la forme typique, mesure 19 mm. de longueur (rostrum-telson). Le rostre compte à son bord supérieur 25 dents dont 10 se trouvent sur le céphalo-thorax; le bord inférieur en porte 5. L'acicule antennulaire atteint un peu au delà du milieu du 2^e article du pédoncule. Le nombre des épines uropodiales est de 18 à 20.

2. *Caridina nilotica* (Roux) forma typica.

Rivière Mamâpiri, 29—30 Juillet 1903. 1 Ex.

Dans son travail sur les variétés de *Caridina nilotica* (Roux) DE MAN ¹⁾ donne la description de spécimens provenant d'Égypte et qui appartiennent à la forme typique de l'espèce. L'individu dont il est question ici répond à cette description. Il mesure environ 20 mm. de longueur. Le rostre présente une longueur légèrement supérieure à celle du scaphocérite et sa largeur maximum est contenue 13 fois dans sa longueur. On compte 23 dents proximales au bord supérieur; deux d'entr'elles sont situées sur le céphalo-thorax. Près de l'extrémité distale se trouve une dent bien développée. Le bord inférieur porte 19 dents.

A la patte I le carpe est 2,2 fois plus long que large. Le doigt mobile de la pince est 1,8 fois plus grand que la portion palmaire.

A la patte II le carpe est environ 6 fois plus long que large et à la pince le doigt mobile mesure 1,8 fois la longueur de la palma.

A la patte III le dactylopodite mesure la cinquième partie du propodite. Le doigt est 4 fois plus long que large et est armé de 7 crochets.

A la patte IV, le dactylopodite mesure environ la 6^e partie de propodite correspondant et possède 6 épines.

Les pattes V manquent à cet exemplaire. Les épines uropodiales sont au nombre de 11.

2a. *Caridina nilotica* var. *gracilipes* de Man.

Lac Sentani, près de Pué, 22 Juin 1903, 1 Ex.

Lac Trambuai, 4 Juillet 1903, 2 Ex.

L'exemplaire du lac de Sentani mesure environ 15 mm. de longueur; son rostre a une longueur un peu supérieure à celle du scaphocérite, il est un peu plus court cependant que chez l'exemplaire de l'espèce typique dont il vient d'être question. Son armature se compose de 16 dents proximales au bord supérieur; les deux premières d'entr'elles sont situées sur le céphalo-

¹⁾ Records of the Indian Museum Vol. II Part. 3. Oct. 1908. p. 259.

thorax; près de l'extrémité, on remarque une dent bien développée. Le bord inférieur compte 12 dents.

A la patte I le carpe, légèrement, plus court que le bras, est un peu plus de 2 fois plus long que large. La main, environ d' $1\frac{1}{3}$ plus longue que le carpe, présente un doigt mobile aussi long que la portion palmaire.

A la patte II la portion palmaire est d'un $\frac{1}{2}$ plus courte que le doigt; le carpe est $5\frac{2}{3}$ fois plus long que large à la partie antérieure; le bras, un peu plus long que la main, mais plus court que le carpe, est environ 6 fois plus long que large.

Les pattes III manquent chez cet individu.

La patte IV a un dactylopodite dont la longueur entre 4,5 fois dans celle du propodite correspondant; l'armature du dactylopodite se compose de 6 épines.

A la patte V le propodite est 3,4 fois plus long que le dactylopodite, ce dernier article possède 40 à 45 épines. Les épines uropodiales sont au nombre de 9.

Des deux exemplaires de Trambuai, l'un a un rostre incomplet; chez l'autre, l'armature est $\frac{(2)17+1}{13}$. La taille de ces individus est, à peu de chose près, la même que chez ceux de Sentani; de même aussi les proportions entre les articles des pattes I et II. La patte III a un dactylopodite 4 fois plus long que large, possédant 8 crochets. Le doigt entre 3,2 fois dans la longueur du propodite.

A la patte V le propodite est 3,5 fois plus long que le dactylopodite. Ce dernier est environ 6 fois plus long que large et possède 35 épines.

3. *Caridina weberi* var. *papuana* Nobili.

Mamapiri 2 ♀.

Ces deux exemplaires ♀ portent des oeufs et mesurent environ 19 mm. et 22 mm. de longueur. L'un des individus présente un rostre incomplet. Par la plupart des caractères, ces spécimens concordent avec la variété *papuana* que NOBILI ¹⁾ a décrite.

Le rostre atteint en avant la base du 2^e article des antennules; il est tout d'abord horizontal, puis présente une légère inflexion vers le bas et se relève un peu à la pointe. Il porte à son bord supérieur 13 dents dont les proximales sont très serrées et dont une seule est fixée sur le céphalo-thorax. Le bord inférieur du rostre porte 4 dents. Comme l'a relevé NOBILI, la principale différence observée entre cette forme et l'espèce type réside dans la patte I dont le carpe, court et trapu est beaucoup plus excavé. Il est environ $1\frac{1}{3}$ plus long que large; l'excavation mesure en profondeur la moitié de la largeur antérieure de l'article. La main, 1,6 fois plus longue que le carpe, présente une palma dont la longueur est sub-égale à celle du doigt; la largeur de la palma égale sa longueur.

A la patte II, le carpe est un peu plus long que la main; sa longueur est d'environ $4\frac{1}{2}$ fois sa largeur antérieure. La main possède un doigt mobile qui est environ 1,5 ou 1,6 fois plus long que la portion palmaire. La largeur de cette dernière partie est sub-égale à sa propre longueur.

A la patte III, le dactylopodite est contenu environ 4,5 fois dans le propodite; il est

1) Ann. Mus. Hungar. III. 1905. p. 481. Pl. XII. fig. 1.

armé de 6 crochets dont les 2 terminaux sont les plus forts. Ce doigt est $3\frac{1}{4}$ fois plus long que large.

La longueur du dactylopodite V est contenue $4\frac{1}{2}$ à $4\frac{3}{5}$ fois dans celle du propodite correspondant. Le doigt V est $4\frac{1}{2}$ fois plus long que large. Tandis que NOBILI indique 25 spinules pour le dactylopodite V, nous en avons compté 52.

Les spinules uropodiales sont au nombre de 19 à 20. Les oeufs sont petits et nombreux.

4. *Caridina demani* J. Roux ¹⁾. Pl. XXVII Fig. 9 à 11).

Rivière Tawarin, 20 Juin 1903, plusieurs exemplaires.

Parmi les nombreux exemplaires que nous avons étudiés, se trouvent plusieurs individus adultes, en particulier des femelles portant des oeufs et dont la longueur totale est d'environ 18 millimètres.

Le travail de DE MAN ²⁾ contenant les mensurations détaillées de la plupart des individus types, provenant de Tawarin, nous nous bornerons à indiquer les traits caractéristiques de cette espèce, en modifiant en quelques points la diagnose initiale.

L'arceau antennulaire est dépourvu de carène ³⁾.

Le rostre a une longueur égalant à peu près celle de la tige des antennules ou la surpassant faiblement. Chez les jeunes, cette longueur est parfois un peu plus faible. La largeur du rostre est contenue 5 à 7 fois dans la longueur. L'appendice rostral est horizontal dans sa partie basale, puis il s'arque vers le bas, la pointe étant dirigée en avant ou très faiblement vers le haut.

Sur le bord supérieur sont implantées 12 à 20 dents dont deux, ou quelquefois trois se trouvent sur le céphalo-thorax. Les dents sont toutes égales et placées régulièrement le long du rostre; le dernier cinquième du bord supérieur reste libre, mais cette partie distale dépourvue de dents peut être quelquefois plus longue. Il arrive que la dernière dent s'avance légèrement sur cette partie, se séparant ainsi un peu de ses voisines. Le nombre le plus fréquent des dents supérieures est 16 ou 17—18. Chez les jeunes, le nombre oscille entre 10 et 14.

Le bord inférieur du rostre est muni de 3 à 5 dents; dans un cas, le rostre était complètement inerme en dessous et chez deux autres exemplaires il ne portait qu'une seule dent. Les dents inférieures sont implantées sur la portion large du rostre et leur série se termine en avant, à la même distance de l'extrémité distale que celle du haut. Chez les exemplaires que DE MAN rapporte à notre espèce, le nombre des dents peut s'élever à 23 au bord supérieur et à 9 au bord inférieur. Le rapport de la longueur préorbitaire du pédoncule antennulaire à la longueur postorbitaire de la carapace est inférieur à l'unité. Le pédoncule antennulaire est un peu plus court que l'épine du scaphocérite. L'article basal est le plus long, le 2^e mesure environ les $\frac{2}{3}$ du premier et le 3^e un peu plus de la moitié du second. L'épine latérale de l'article basal s'étend sur une longueur égale ou un peu supérieure aux $\frac{2}{3}$ de cet article, celle à la base du 2^e segment est environ de moitié moins longue que cet article de l'antennule.

1) loc. cit. p. 94.

2) loc. cit. p. 392. Pl. 27, fig. 2—2 f.

3) Voir E. L. BOUVIER. Trans. of the Linn. Soc. London. Vol. 15. p. 461, 1913.

Le pédoncule antennaire n'atteint pas en avant la moitié du 2^e article antennulaire. A sa base se trouve une petite épine. Le scaphocérite est en général plus long que le rostre et son épine latérale est bien développée.

Aux pattes ambulatoires I, le carpe est plus court que la pince (rapport $\frac{\text{carpe}}{\text{pince}} = 0,65-0,68$ ¹⁾). Le carpe lui-même est de 1,6 à 2 fois plus long que large. La portion palmaire de la pince est un peu plus courte que les doigts (rapport $\frac{\text{palma}}{\text{doigt}} = 0,62-0,83$) et sa largeur est un peu moindre que sa longueur.

Le carpe de la patte II est de 4 à 5 fois plus long que large; il est légèrement plus long que la pince (rapport $\frac{\text{carpe}}{\text{pince}} = 1,03-1,1$ ¹⁾). La portion palmaire de cette dernière est plus courte que les doigts (rapport $\frac{\text{palma}}{\text{doigt}} = 0,45-0,66$).

L'extrémité des doigts est pourvue d'un ongle étroit, recourbé en dedans vers l'extrémité et dont la largeur est contenue environ 10 fois dans la longueur.

La longueur des dactylopodites III et IV est contenue un peu plus de 4 fois dans celle des propodites correspondants. Le dactylopodite III possède, outre l'épine terminale 3 à 4 épines, tandis que ce nombre peut s'élever à 5 ou 6 au dactylopodite IV.

A la patte V, le dactylopodite a une longueur qui est contenue 4 à 5 fois dans celle de propodite. On compte de 30 à 45 fines épines serrées les unes contre les autres.

Les épipodites sont développés à la base de toutes les pattes, sauf la dernière.

Le telson porte à sa partie postérieure 4 paires d'épines dont les externes sont les plus longues. La face supérieure est munie de 5 paires de courts crochets dont les derniers sont très rapprochés du bord libre. Les épines uropodiales sont au nombre de 11 à 13.

Les oeufs sont relativement gros et peu nombreux; leur forme est ovale. Ils mesurent de 0,75 à 0,8 mm. de longueur et 0,4 mm. de diamètre.

Les exemplaires étudiés par DE MAN et qui proviennent des collections de MM. VAN KAMPEN et GJELLERUP présentent avec ceux de la rivière Tawarin quelques différences dans l'armature du rostre, les rapports de longueur des articles des pattes et le nombre des épines aux dactylopodites.

Dans le tableau qu'a dressé BOUVIER (loc. cit. p. 463) pour la détermination des principales espèces de Caridines, *Caridina demani* vient se placer près de *C. fossarum* Heller, espèce avec laquelle notre savant collègue croit pouvoir identifier la forme qu'il a appelée *Caridina syriaca* (vide BOUVIER loc. cit. p. 465).

Pour DE MAN ²⁾, notre espèce se rapprocherait surtout de *C. angulata* Bouv. de Madagascar.

1) L'indication que donne DE MAN (loc. cit. p. 396) n'est pas correctement exprimée. D'après les chiffres qu'il obtient en faisant les rapports de longueur, il aurait dû dire: Verhältnis zwischen der Länge der Scheere und des Carpus de: Verhältnis zwischen der Länge des Carpus und der Scheere. Il en est de même pour l'indication relative au rapport $\frac{\text{palma}}{\text{doigt}}$ qui, dans ses tableaux exprime le rapport $\frac{\text{doigt}}{\text{palma}}$.

2) loc. cit. p. 392.

5. *Caridina fecunda* J. Roux ¹⁾. (Pl. XXVII, Fig. 4 à 8).

Lac Jamfir, 10 Août 1923, plusieurs exemplaires.

Cette espèce, dont plusieurs exemplaires ont été recueillis, est de très petite taille. Les plus grandes femelles portant de gros oeufs ne mesurent en effet pas plus de 14 à 15 millimètres de l'extrémité du rostre au bout du telson.

L'arceau antennulaire est dépourvu de carène.

En général, le rostre est un peu plus long que le pédoncule des antennules, quelquefois seulement aussi long que lui ou légèrement plus court. D'abord quelque peu convexe, le rostre s'infléchit vers le bas pour se relever légèrement vers la pointe qui, cependant, n'atteint pas le même niveau que la partie basale.

Les dents du bord supérieur sont au nombre de 18 à 27, dont les 3 proximales se trouvent encore sur le céphalo-thorax. Les dents distales sont souvent plus espacées que celles du milieu du rostre. Généralement, la portion terminale du rostre est libre, mais dans quelques cas, il peut se faire que les 3 ou 4 dernières dents s'avancent sur cette partie distale. Les dents du bord inférieur sont grandes, très inclinées en avant; au nombre de 5 à 8, elles se trouvent sur la partie élargie et ne s'avancent pas jusqu'au bout.

Au pédoncule de l'antennule, le 2^e article mesure les $\frac{2}{3}$ du premier et le 3^e les $\frac{2}{3}$ du second. L'épine de la base du 1^{er} article s'étend sur les $\frac{3}{5}$ de la longueur de ce membre; celle qui se trouve à la base du 2^e article ne mesure que le $\frac{1}{2}$ seulement de cet article. Le scaphocérite est de la même longueur que le rostrum. Chez un individu adulte ♀ mesurant 14 mm. de longueur, le rostre atteint 2,5 mm. et le céphalo-thorax 3 mm.

Les membres sont sveltes et grêles et les épipodites n'existent qu'aux trois paires antérieures. A la patte I le carpe est un peu plus long que le méropodite. Il est peu échancré en avant. Il paraît allongé, car sa largeur antérieure est comprise 2,5 fois dans sa longueur. En avant, il est deux fois plus large qu'à sa base. Le carpe est un peu plus court que la pince

(rapport $\frac{\text{carpe}}{\text{pince}} = 0,75$). A la main, la palma est légèrement plus large que longue et les doigts

sont $1\frac{1}{2}$ fois aussi longs que la palma (rapport $\frac{\text{palma}}{\text{doigt}} = 0,66$).

Le doigt se termine par un mince petit ongle à peine recourbé.

A la patte II, le carpe est 5 fois ou un peu plus, plus long que large (et non 7 fois, comme je l'ai indiqué dans mon travail antérieur). Sa largeur basale n'est que la moitié de sa largeur maximum.

Il est plus long que la pince (rapport $\frac{\text{carpe}}{\text{pince}} = 1,24$). A la main, la palma est un peu plus longue que

large, et les doigts sont environ $1\frac{1}{2}$ fois plus longs que la portion palmaire (rapport $\frac{\text{palma}}{\text{doigt}} = 0,66$).

Aux deux paires de pattes suivantes, le dactylopodite mesure environ le tiers du propodite correspondant; il possède 7 à 8 spinules dont la grandeur augmente de la proximale à la terminale.

Quant à la patte V, le dactylopodite, assez long, est contenu environ 3 fois dans le propodite. Son bord libre porte 40 à 45 épines. Le telson présente à son bord terminal 8 épines de grandeur égale et sur sa face dorsale 4 à 5 paires de courtes épines dont les postérieures sont situées tout près du bord libre. Les épines uropodiales sont au nombre de 11.

1) Notes of the Leyden Museum. Vol. 33 1911 p. 95.

Les oeufs sont peu nombreux et très gros, en proportion du corps des femelles adultes. Ils sont de forme ovale et mesurent 0,8 mm. de long sur 0,5 mm. de large.

6. *Altya moluccensis* de Haan.

Jendé, île Rön.

Un seul individu de 29 mm. de long.

Famille ALPHEIDAE.

7. *Alphaeus pacificus* Dana.

Merauke, coll. Dr. KOCH, 1905, nombreux exemplaires.

Famille PALAEMONIDAE.

8. *Palaemon (Eupalaemon) carcinus* var. *rosenbergi* de Man.

Merauke, coll. Dr. KOCH 1905, 1 ♀.

Le rostre, beaucoup moins élevé dans sa partie basale que chez l'espèce type, est un peu plus long que le scaphocérite; son armature répond à la formule $\frac{(3)12}{10}$. Le bout du carpe et la pince des pattes I font saillie au delà de l'extrémité de l'écaille antennaire. Les pattes II sont malheureusement absentes.

9. *Palaemon (Eupalaemon) dispar* v. Mart.

Rivière Moso, 9—12 Mai 1903, 4 Ex.

Rivière Klipong, 9 Juillet 1903, 5 Ex.

Parmi les 4 exemplaires provenant de la rivière de Mosso, se trouve un ♂ dont la longueur totale est de 85 mm. Le rostre, tout d'abord horizontal, s'incline ensuite légèrement vers le bas, pour se relever de nouveau quelque peu dans sa partie distale. Sa longueur égale celle du scaphocérite et son armature peut être rendue par la formule $\frac{(3)8+2}{3}$. La première dent, un peu plus faible que les suivantes, est plus éloignée de la seconde que cette dernière ne l'est de la troisième. On compte 3 dents sur le céphalo-thorax. La dernière dent est très petite et placée tout près de l'extrémité du rostre. L'avant-dernière se trouve à égale distance entre la 8^e dent et l'extrémité distale du rostrum. Au bord inférieur se trouvent 3 dents plus fortes que les supérieures. La seconde se trouve placée, à peu de chose près, au dessous de la 8^e supérieure.

La patte I, dépasse, de la longueur de son article terminal, l'extrémité du scaphocérite.

Les pattes II sont de couleur jaune, les doigts ont une teinte un peu bleuâtre et sont tachés de gris-bleu. Elles sont de grandeur inégale; c'est la patte gauche qui est la plus longue (134 mm.); l'autre ne mesurant que 90 mm. Les deux pattes surpassent donc en longueur le corps de l'animal. Elles sont recouvertes de nombreuses épines, très saillantes, qui sont plus petites et plus serrées sur la face externe des articles.

La patte droite possède sur le tranchant des doigts des dents moins proéminentes que la gauche, par contre son revêtement pileux est plus dense, notamment sur les doigts qui sont garnis de soies raides.

Les nombreuses dents du tranchant des doigts qui caractérisent cette espèce sont inégalement développées. A chaque doigt ce sont les 4 ou 5 proximales qui sont les plus fortes et de forme conique. Les suivantes sont beaucoup plus petites et se présentent sous forme de simples tubercules violacés. Les dents sont disposées sur presque toute la longueur des doigts; on en distingue 14 au doigt mobile et 16—17 au doigt fixe.

Les dimensions des articles des pattes II de cet exemplaire ♂ sont les suivantes:

	<i>Gauche.</i>	<i>Droite.</i>
Ischiopodite	16 mm.	13 mm.
Méropodite	23 "	17 "
Carpopodite	41 "	28 "
Pince	54 "	32 "
Palma	36 "	(23) "
Doigt	18 "	(9) "
	<hr/> 134 mm.	<hr/> 90 mm.

Le céphalo-thorax et l'abdomen sont lisses; la couleur générale est d'un jaune clair.

Dans son travail sur les Macroures de la Nouvelle-Guinée, DE MAN¹⁾ cite également *P. dispar*, et sa description s'applique parfaitement à nos spécimens. Chez son exemplaire, le rostre ne présente qu'une dent apicale, mais le cas de 2 dents à l'extrémité distale a déjà été cité par lui. Le spécimen étudié par DE MAN est de taille presque identique au nôtre. Il est donc intéressant de comparer chez ces deux individus la taille de l'animal et la longueur des pattes II. Chez les spécimens de DE MAN, c'est la patte droite qui est la plus grande (env. 87 mm.), chez le nôtre c'est la gauche (134 mm.) L'autre patte mesure respectivement 55 mm. et 90 mm. On voit donc que les dimensions de ces appendices peuvent varier considérablement par rapport à la longueur du corps. Quant aux rapports de longueur entre les divers articles de ces pattes, ils sont soumis également à des variations plus ou moins grandes.

Chez deux autres spécimens de Mosso, dont l'un est un jeune ♂, l'autre une jeune ♀, la formule rostrale est respectivement: $\frac{(3)9+1}{3}$ et $\frac{(3)10+2}{3}$. Le rostre est un peu plus long que le scaphocérite. Chez un autre exemplaire ♂ jeune, l'armature du rostre peut s'exprimer par la formule $\frac{(3)9+1+1}{3}$ et cet appendice est encore plus long que chez les deux sujets cités ci-dessus.

Les individus de Klipong sont des jeunes dont le rostre est égal au scaphocérite ou légèrement plus long que lui. La formule rostrale est $\frac{(3)9+2}{4}$ et $\frac{(3)10+2}{4}$.

Ayant eu sous les yeux le type de *P. ustulatus* décrit par NOBILI²⁾, j'ai pu comparer cette espèce avec les exemplaires de *P. dispar*. Comme DE MAN (loc. cit.) l'a déjà relevé, il est vraiment étonnant que NOBILI, en étudiant son espèce, la compare à *P. elegans* de M. et ne la rapproche pas de *P. dispar*. La description de *P. ustulatus* s'applique en effet fort

1) Zool. Jahrb. 38. 1915. p. 435 ff.

2) Ann. Mus. Civico Genova Ser. 2. Vol. 20. 1899. p. 241.

bien à l'espèce de VON MARTENS. Les quelques différences qu'on observe, soit dans les proportions des articles des pattes II, soit dans la coloration ne me semblent pas motiver une distinction spécifique. Je propose donc de placer l'espèce de NOBILI dans la synonymie de *P. dispar* von Mart. Cette espèce possède une aire d'extension très grande, puisqu'on la trouve de Madagascar et de l'île de la Réunion jusqu'à Tahiti et aux Samoa.

10. *Palaemon (Eupalaemon) sundaicus* Heller.

Ternate, Février 1903, 1 Ex. ♂ juv.

Merauke, Coll. Dr. KOCH 1905, 22 Ex.

Rivière Tawarin, près du village Mawes, 12 Juin 1903, 8 Ex.

La plupart des individus provenant de Merauke ont été capturés à l'embouchure de la rivière. Ils présentent en général 11 dents au bord supérieur du rostre et 5 ou 6 en dessous; cependant l'armature peut varier de 10 à 12 dents en dessus et de 4 à 6 au bord inférieur. Les femelles portant des oeufs mesurent de 65 mm. à 75 mm. de longueur. Chez la plupart des spécimens, le rostre est de même longueur ou un peu plus long que le scaphocérîte et est relevé légèrement vers le haut à l'extrémité distale. Les pattes II sont ornées de tubercules assez saillants, elles sont toujours grêles et plutôt faibles; le carpe présente un renflement assez prononcé dans toute sa moitié distale, mais cette partie est cependant un peu moins large que la palma.

Les exemplaires de Tawarin ont les armatures rostrales suivantes :

$$\left(\frac{3}{6}\right) \frac{12}{6} \text{ (1 Ex.)} \quad \left(\frac{3}{6}\right) \frac{11}{6} \text{ (3 Ex.)} \quad \left(\frac{3}{6}\right) \frac{10}{6} \text{ (1 Ex.)} \quad \left(\frac{3}{5}\right) \frac{10}{5} \text{ (1 Ex.)} \quad \left(\frac{2}{6}\right) \frac{10}{6} \text{ (1 Ex.)}$$

11. *Palaemon (Eupalaemon) acanthosoma* Nobili.

Syn. *Pal. sundaicus* var. *brachydaetyla* Nobili.

Ternate, Févr. 1903, 1 ♂.

Cet exemplaire concorde en tous points avec deux spécimens provenant d'Ampanan (Lombok) que le musée d'Amsterdam m'a communiqués pour détermination et avec ceux que décrit DE MAN ¹⁾ et qu'il rapporte à l'espèce de NOBILI. Grâce à l'obligeance de M. le Prof. R. GESTRO, j'ai pu examiner l'individu d'Amboine que NOBILI ²⁾ a décrit comme variété *brachydaetyla* du *Pal. sundaicus* et constater que ce spécimen devait être regardé également comme *Pal. acanthosoma*.

Ces spécimens ont un céphalo-thorax lisse, tandis que les nageoires et l'avant-dernier segment abdominal sont rugueux. Le rostre a la forme de glaive, caractéristique, mais est très peu convexe dans la partie proximale. Un peu plus long que le pédoncule de l'antenne, il atteint à peine l'extrémité du scaphocérîte. Il est plutôt étroit et sa partie supérieure est de largeur sensiblement égale à la partie inférieure. Le bord supérieur, légèrement convexe au-dessus des yeux, s'infléchit ensuite vers le bas et se relève un peu vers la pointe. Ce bord porte 10 à 11 dents dont les 3 proximales se trouvent sur le céphalo-thorax; la première de ces dents est légèrement rejetée en arrière. Au bord inférieur on compte 3 à 5 dents.

1) Zool. Jahrb. Bd. 38. 1915, p. 427, Pl. 29, fig. 10—10b, 11 et 12.

2) Annali Mus. Civ. Genova, Sér. 2. Vol. 20. 1900, p. 238.

La patte I dépasse le scaphocécrite de toute la longueur de son article terminal. Quant aux pattes II qui sont subégales, leur longueur dépasse celle du corps. Les articles sont munis d'aspérités plus ou moins épineuses ou émoussées qui laissent cependant libre une ligne longitudinale sur le côté externe des articles, comme chez *Pal. lar.* Voici les dimensions des appendices II de l'individu de Ternate, qui est un ♂ de 98 mm. de long.

<i>Pattes II.</i>	<i>G.</i>	<i>Dr.</i>
Méropodite	20	22,5
Carpopodite	35,5	41
Pince entière	—	48
Palma	29	34
Doigt	—	14

Les individus d'Ampenan présentent les chiffres suivants :

<i>Pattes II.</i>	♂ 85 mm.		♂ 75 mm.	
	<i>G.</i>	<i>Dr.</i>	<i>G.</i>	<i>Dr.</i>
Méropodite	19	20	14,5	14,5
Carpopodite	35	37	24	25,5
Pince entière	40	43	32	35
Palma	29	31	21	23
Doigt	11	12	11	12

Les deux épines latérales du céphalo-thorax occupent chez tous ces individus la position caractéristique indiquée par DE MAN; l'épine hépatique est située directement en arrière de l'épine antennaire, très développée.

Les rapports de longueur entre le carpe et le mérus d'une part et le carpe et la pince d'autre part coïncident aussi parfaitement avec ceux qu'on obtient pour les exemplaires décrits par DE MAN (rapport $\frac{\text{carpe}}{\text{mérus}}$: 1,55—1,85; rapport $\frac{\text{carpe}}{\text{pince}}$: 0,73—0,86; de même aussi le rapport $\frac{\text{doigt}}{\text{palma}}$ (0,38—0,5).

L'armature des doigts est absolument celle qu'indique DE MAN. Les dents du doigt mobile sont coniques, la proximale étant un peu moins pointue que l'autre. Au doigt fixe on aperçoit, outre la dent conique qui vient se placer entre les deux dents du doigt mobile, une dent basale, plus basse, allongée en crête étroite et divisée en 2 ou 3 tubercules. La plupart des auteurs s'accordent à considérer cette proéminence comme dent ¹⁾. NOBILI ne semble pas l'avoir fait pour l'individu d'Amboine, puisqu'il le rapporte au *Pal. sundaicus*, mais elle n'en existe pas moins, ainsi que j'ai pu le constater. J'ajoute que cet exemplaire présente aussi, comme ceux de Ternate et d'Ampenan, la ligne latérale claire, dépourvue de spinules qui court sur le côté des pattes II et est surtout visible sur le carpe et la paume. Sur leur bord interne, les doigts sont recouverts d'un épais feutrage court et dense, cachant en partie les dents et l'arête tranchante interne.

1) Par ex. DE MAN, COUTIÈRE etc. Il semble par contre que HENDERSON et MATTHAI ne le fassent pas, puisqu'ils proposent de réunir *Pal. sundaicus* Heller à *Pal. idae* Heller, (voir: Rec. Ind. Mus. Vol. V. 1910, p. 285, 287.) Leur *Pal. sulcatos* (loc. cit. p. 289) me semble être très voisin du *Pal. acanthosoma* Nobili.

Les autres pattes thoraciques sont minces et grêles. Les épines latéro-internes du telson dépassent l'extrémité de ce segment, tandis que les épines externes sont beaucoup plus courtes.

12. *Palaeomon minutus* n. sp. (Pl. XXVII, Fig. 1 à 3).

Lac Sentani, 17 Avril 1903, 5 Ex. dont 2 ♀ avec oeufs.

Lac Sentani, 20 Juin 1903, 1 Ex.

Cette espèce qui, par la forme de son rostre, rappelle *P. sundanicus* en diffère cependant soit par sa faible taille, soit par les proportions et l'armature des doigts des pattes II.

Le céphalo-thorax est lisse, le telson et la partie postérieure de l'avant-dernier segment abdominal montrent une surface légèrement rugueuse. Le plus grand des individus, un ♂, mesure 36 mm.

Une ♀ avec oeufs mesure également 36 mm. une autre seulement 29 mm.

Le rostre, plutôt étroit, est aussi long ou un peu plus long que le scaphocérite; il est dirigé horizontalement en avant et présente vers sa partie distale une petite inflexion suivie d'une très légère courbure vers le haut. Sa partie supérieure est un peu plus large que l'inférieure. L'armature rostrale est $\frac{(3)12}{4}$ ou $\frac{(3)13}{4}$; les dents du bord supérieur sont réparties également sur la longueur du rostre; celles du bord inférieur sont placées plutôt en avant.

Les pattes I, longues et grêles, dépassent le scaphocérite d'au moins toute la longueur de leur article terminal.

Aux pattes II, l'ischium a une longueur qui excède légèrement celle de la palma. Le méropodite est un peu plus long que l'article précédent. Ces deux articles sont très minces. Quant au carpopodite, sa longueur égale celles de l'ischiopodite et du méropodite prises ensemble. Dans sa partie basale, il n'est guère plus large que le méropodite, mais la largeur augmente progressivement vers l'avant jusqu'à atteindre à la partie distale le double de ce qu'elle était à la base. La largeur maximale est contenue 11 à 12 fois dans la longueur. La pince est plus courte que le carpopodite (rapport 10 : 14). La partie palmaire est plus longue que les doigts (1 $\frac{1}{2}$ fois) et sa largeur est environ le $\frac{1}{3}$ de la longueur totale de l'article. Les doigts sont minces, le doigt mobile est un peu plus large à sa base que l'autre doigt. Ils présentent tous deux au bord interne, dans la partie basale, deux petites dents assez bien développées, comme chez *P. idae* Heller. Le reste du bord est occupé par une lame tranchante de couleur violacée. Les deux dents du doigt mobile sont coniques, subégales. Celles du doigt immobile sont inégales. La proximale est plutôt basse et allongée et placée légèrement en dehors de l'axe longitudinal du doigt; la deuxième est conique et semblable à celles du doigt mobile.

De petites épines, courtes et émoussées, sont distribuées sur la surface des divers articles, mais sont surtout nombreuses sur le carpopodite et la palma. Elles sont bien développées chez les mâles adultes et ne sont que faiblement représentées chez les jeunes spécimens et chez les ♀. Les pattes ambulatoires sont longues et grêles; elles présentent quelques longs poils souples, relativement peu abondants. A la patte V le dactylopodite mesure environ la 10^e partie du propodite correspondant. Les oeufs sont plutôt volumineux, étant donné la petite taille de cette espèce. Leur longueur est de 0,52 mm., leur diamètre de 0,39 mm. et leur nombre relativement restreint.

Voici les dimensions d'une patte II chez un ♂ de 36 mm.

<i>Patte II (Gauche).</i>			<i>Patte II (Gauche).</i>	
		mm.		mm.
Ischiopodite	long	6.5	Carpopodite larg. dist.	1.2
Méropodite	"	7.5	Pince long. tot.	10.
Carpopodite	"	14.	Palma long.	6.
Carpopodite larg. proxim.		0.6	" larg.	1.25
			Doigt long.	4.

Peut-être cette forme minuscule est-elle dérivée du *Pal. idae* Heller et doit-elle être regardée comme une variété de cette espèce. Elle s'en rapproche en effet par les proportions et l'armature de ses pattes II, tandis que la forme du rostre l'en éloigne. Elle diffère en tout cas de la variété *idella* Hilgendorf, du *Pal. idae* qui a été décrite pour l'Est africain allemand, ¹⁾ soit par la forme du rostre et les proportions des articles des chélipèdes, soit par la grosseur des oeufs.

13. *Palaeon (Eupalaeon) weberi*, de Man.

Rivière Moso, 9—12 Mai 1903, 6 Ex. (3 ♂, 3 ♀).

Rivière Tawarin, 20 Juin 1903, 2 juv.

Rivière Wa Udu, 9 Août 1903, 1 juv.

A propos de cette espèce, que DE MAN a étudiée dans son travail sur les Macroures de la Nouvelle-Guinée, nous avons pu aussi constater que chez nos exemplaires, comme chez ceux dont parle DE MAN, le rostre est plus long que chez les individus de Célèbes.

Il dépasse en effet l'extrémité du scaphocécrite et se relève vers le haut dans sa partie distale, aussi la portion pourvue de dents ne comprend-elle souvent qu'une moitié ou un peu plus de la longueur totale du rostre. Nous avons noté les formules rostrales suivantes: $(2) \frac{10+1}{4}$ $(2) \frac{10+1+1}{5}$ $(2) \frac{9+1+1}{5}$ $(3) \frac{10+0}{5}$ $(3) \frac{10+1+1}{5}$ qui correspondent bien à celles indiquées par DE MAN.

La 1^e dent est toujours un peu en retrait des autres sur le céphalo-thorax, qui porte les 2 ou 3 premières de la série. Cette série occupe environ la moitié proximale du rostre; l'autre moitié présente une dent apicale et souvent encore une autre en arrière de celle-ci. Les pattes I dépassent le scaphocécrite de toute la longueur de leur article terminal.

Les pattes II sont longues et grêles. Celles des spécimens de Mosso sont détachées, de sorte qu'on ne peut pas les rapporter sûrement à tel ou tel exemplaire.

Un exemplaire ♂, de 75 mm. de longueur, présente encore une des deux pattes II, celle de droite. Ses articles ont les dimensions suivantes:

Ischiopodite	8.5	mm.
Méropodite	8.9	"
Carpopodite	12.	"
Pince	15.	"
Palma	7.	"
Doigt	8.5	"

¹⁾ F. HILGENDORF: Die Land- und Süßwasser-Dekapoden Ostafrikas. 1897, p. 29, fig. A.

L'exemplaire de Wa Udu, de même que ceux de Tawarin a aussi le rostre plus long que le scaphocérite.

Après examen de ces individus, nous pouvons confirmer l'observation de DE MAN au sujet de *P. weberi*. Cette espèce est très variable, soit pour ce qui a trait à la forme et à l'armature du rostre, soit pour ce qui regarde les proportions des articles des pattes de la seconde paire. Sans qu'il soit possible d'établir une règle absolue, on peut constater que dans les 2 sexes, le mérus est toujours plus court que le carpe, les proportions entre le carpe et la pince entière d'une part et entre la palma et le doigt de la pince d'autre part varient sur une échelle assez étendue. En général chez les ♂, le carpe qui, chez les jeunes est un peu plus court que la pince, tend à s'allonger jusqu'à égaliser ou dépasser celle-ci en longueur. De même la palma d'abord plus courte que le doigt tend, avec la croissance, à l'égaliser puis à le dépasser en longueur.

Chez les ♀ c'est le carpe qui, en général, est plus long que la pince et la palma reste le plus souvent plus courte que le doigt.

Les rapports de grandeur ne marchent pas toujours de pair avec l'augmentation de la taille.

14. *Palaemon (Macrobrachium) placidulus* de Man.

Rivière Waitjiri, 23 Mai 1903. 5 Ex. dont 1 ♀ avec oeufs.

L'exemplaire ♀ portant des oeufs mesure 32 mm. de longueur. Les oeufs sont petits et nombreux.

Le céphalo-thorax est lisse et l'épine hépatique est placée, ainsi que le fait remarquer DE MAN, très près de l'épine antennaire, légèrement en arrière et distinctement plus bas qu'elle. Les caractères du rostre sont exactement ceux qu'indique DE MAN; les formules rostrales des 5 individus sont les suivantes: $\frac{(6)10}{2}$ (2 fois) $\frac{(6)11}{2}$ (2 fois) $\frac{(6)12}{2}$ 1 fois.

Malheureusement aucun des individus ne possède de pattes II. Une seule patte II, détachée, présente un carpe de même longueur que le mérus, savoir 4 mm., la pince de cette patte mesure mm. 8,5 et le doigt est de même longueur que la palma. Le bord interne des doigts est occupé par une arête vive, légèrement arquée. A la base du doigt mobile seulement, on aperçoit 3 petites dents basses, faisant suite à l'arête. La patte est munie de nombreuses aspérités assez fortes, en forme de lamelles pointues, qui sont surtout bien développées sur le carpe, la palma et les doigts. Au bord des doigts, du côté interne, des soies raides, assez longues, sont implantées en groupes assez distants les uns des autres.

15. *Palaemon (Macrobrachium) latimanus* v. Mart.

Rivière Waitjiri, 1 Ex. ♂ juv.

Cet exemplaire jeune mesure 46 mm. de longueur (rostre-telson) et concorde assez bien avec la description que DE MAN donne du jeune de cette espèce. Le rostre, un peu plus court que le pédoncule antennaire, est légèrement convexe au dessus des yeux, puis dirigé obliquement vers le bas. La formule rostrale est $\frac{(2)7}{3}$. Le céphalo-thorax est lisse et l'épine hépatique

placée en arrière et au dessous de l'épine antennaire. Le telson est terminé en pointe émoussée; les épines latérales internes sont beaucoup plus grandes que les externes et dépassent l'extrémité du telson.

La patte I dépasse l'extrémité du scaphocérite de toute la longueur de son article terminal; le carpe est environ $1\frac{3}{4}$ fois plus long que le propodite.

La patte II de droite est un peu plus forte que celle de gauche, les dimensions sont les suivantes:

	G.	Dr.
Méropodite	5.2	6.75
Carpodite	4.75	5.50
Pince	9.5	11.75
Palma	5.	6.5
Doigt	4.5	5.25

A la patte de droite manque le doigt mobile; le doigt immobile montre une dent conique située dans le $\frac{1}{3}$ basal; une lame tranchante occupe tout le reste du bord interne, jusqu'à l'extrémité du doigt. A la patte gauche, le doigt immobile présente également une dent conique dans la partie basale, puis l'arête tranchante sus-nommée. Le doigt mobile porte aussi, environ au $\frac{1}{3}$ basal de sa longueur, une dent conique assez forte. Entre cette dent et la base du doigt, on remarque 5 ou 6 petites tubercules coniques, le reste du bord interne est occupé par une arête tranchante, légèrement arquée. A la patte V les divers articles ont les dimensions suivantes:

Ischiopodite	2.25 mm.
Méropodite	10.25 "
Carpodite	3.5 "
Propodite	10.75 "
Dactylopodite	1.5 "

Le propodite est garni de 10 à 11 épines assez longues, placées sur la face interne de l'article et accompagnées de poils souples isolés ou en petits groupes. Un groupe beaucoup plus fort que les autres se trouve près de l'articulation avec le dactylopodite.

Au telson, les épines latéro-internes sont très longues, dépassant de beaucoup l'extrémité de ce segment. Les épines latéro-externes sont très faibles.

Reptantia.

Loricata.

Famille PALINURIDAE.

16. *Panulirus polyphagus* (Herbst.)

Dobo, îles Arou, coll. Dr. KOCH, 2 Ex.

17. *Panulirus dasyptus* M. Edw.

Dobo, îles Arou, coll. Dr. KOCH 2 Ex.

Famille THALASSINIDEA.

18. *Thalassinia anomala* (Herbst.)
Wendési, Baie de Geelvink, 30. VII. 03. 1 Ex.

Paguridea.

19. *Clibanarius clibanarius* Herbst.
Merauke, coll. Dr. KOCH 1905, 2 Ex.
20. *Coenobita rugosus* M. Edw.
Merauke, coll. Dr. KOCH, 2 Ex.
21. *Coenobita spinosus* M. Edw.
Merauke, coll. Dr. KOCH, 15 Ex.

Oxystomata.

22. *Matuta planipes* Fabr. (= *M. lunaris* (Herbst)).
Merauke, coll. Dr. KOCH, 1 Ex.

Brachyura.

Fam. PORTUNIDAE.

23. *Scylla serrata* (Forsk.)
Merauke, coll. Dr. KOCH, 2 Ex.

Famille XANTHIDAE.

24. *Eurycarcinus maculatus* (M. Edw.)
Merauke, coll. Dr. KOCH, 3 ♂, 1 ♀.

Ces exemplaires coïncident parfaitement avec la description que DE MAN¹⁾ donne de cette espèce.

Les dimensions du plus grand ♂ sont les suivantes:

Largeur maxim. de la carapace	14.5 mm.
Longueur	10 "
Largeur du front (entre les orbites)	5 mm.
" " " (en avant)	4.4 "

Famille POTAMONIDAE.

Comme l'a montré ALCOCK²⁾, les membres de cette nombreuse famille peuvent être divisés en deux grands groupes, d'après la forme du palpe mandibulaire. La sous-famille des *Potamoninae*, avec le genre *Potamon* se distingue ainsi aisément de la sous-famille des *Gecarcininae* qui comprend les genres très voisins *Paratelphusa* et *Gecarcinus*. Dans un travail

1) Journ. Linn. Soc. XXII. 1887—88, p. 44, Pl. II fig. 2 et 3 (et non 4 et 5).

2) Catalogue of the Indian Decapod Crustacea in the coll. of the Indian Museum. Part. I. Brachyura, Fasc. II. The Indian fresh-water crabs-Potamonidae. Calcutta. 1910. 4°.

déjà cité, j'ai donné les diagnoses de trois espèces nouvelles de *Potamonidae* recueillies en Nouvelle-Guinée par l'expédition de 1903, espèces que j'avais décrites sous les noms suivants: *Potamon (Geotelphusa) wichmanni*, *Potamon (Geotelphusa) beauforti* et *Potamon (Peritelphusa) festivus*.

En tenant compte de la division proposée par ALCOCK, et de sa nomenclature, ces trois espèces doivent faire partie du genre *Paratelphusa* et du sous-genre *Liotelphusa*.

L'examen des palpes mandibulaires a en effet montré que cet appendice est formé chez ces 3 espèces de deux articles distincts dont le terminal, découpé en deux lobes, embrasse le processus incisé de la mandibule. Le front est notablement plus large que l'orbite et les dactylopodites des pattes ambulatoires sont très minces. Ces caractères sont ceux qu'indique ALCOCK comme différenciant le mieux le genre *Paratelphusa* de *Gecarcinicus*. Dans ce genre *Paratelphusa*, ALCOCK établit plusieurs sous-genres pour la distinction desquels il emploie comme caractères: la présence ou l'absence d'une épine au bord supérieur du mérus des chélipèdes, la forme des doigts des pinces, le développement plus ou moins grand des crêtes épigastriques et post-orbitaires, et la présence ou l'absence d'un flagellum à l'exopodite des maxillipèdes externes.

Ainsi que nous l'avons dit, nos trois espèces se placent dans le genre *Paratelphusa*, sous-genre *Liotelphusa*. C'est également dans ce groupe que CALMANN (in litt.) range l'espèce qu'il a primitivement décrite sous le nom de *Gecarcinicus ingrani*¹⁾. Il serait à désirer que la révision des autres espèces de *Potamonidae* de Nouvelle-Guinée se fit à la lumière des recherches d'ALCOCK.

25. *Paratelphusa (Liotelphusa) wichmanni* J. Roux (Pl. XXVIII Fig. 14 et 15).

Syn. *Potamon (Geotelphusa) wichmanni* J. Roux²⁾.

Rivière Moso, 11 Mai 1903 1 ♂.

La longueur de la carapace égale les $\frac{1}{3}$ de la largeur; la carapace est très convexe d'avant en arrière et légèrement déclive sur les côtés. Sillon cervical bien marqué jusqu'en arrière de l'orbite, sa portion oblique n'est pas en contact avec la dépression en forme d'H. Région gastrique convexe, mais un peu moins cependant que les régions branchiales. Les lobes épigastriques sont légèrement saillie; ils sont faiblement corrodés sur leur partie antérieure et sont séparés l'un de l'autre par un sillon médian, profond, plutôt court, qui s'élargit un peu en arrière sans se bifurquer, mais en diminuant de profondeur. Il ne se continue pas sur le front. Dépression gastro-cardiaque bien distincte; la branche transversale cependant peu profonde, assez élargie, les branches latérales profondes, incurvées, assez courtes. Régions branchiales fortement convexes; région cardiaque bien définie, surtout en avant et sur les côtés, partie postérieure diminuant progressivement et régulièrement d'épaisseurs en arrière. Le front est très déclive, son vrai bord, non visible au milieu, s'incline en bas et en arrière. Il se forme ainsi une arête transversale médiane assez tranchante, légèrement concave. La largeur moyenne du front (région des antennes) est environ le $\frac{1}{4}$ de la largeur maximale de la carapace. Le rebord frontal et celui des orbites sont lisses; il n'y a pas de sinus externe au bord inférieur de l'orbite. Vue de face, l'orbite n'est que très légèrement oblique, son bord inférieur est

1) Proc. Zool. Soc. London 1908, p. 960.

2) Loc. cit. p. 99.

presque horizontal. L'angle externe est obtus et émoussé. Une crête basse, indistincte, avec un lobule peu saillant réunit le coin externe de l'orbite à la dent épibranchiale. Celle-ci est peu marquée, émoussée et précédée d'une échancrure qui la sépare du lobule précité.

Le bord antéro-latéral est marqué par un liseré lisse; on ne voit pas, en dehors de ce rebord, la région sub-branchiale. Sur le bord postéro-latéral, quelques crêtes obliques, courtes, peu marquées.

La région inférieure est pourvue d'une ponctuation assez grossière. Le sillon ptérygostomien est bien accentué; une très légère dépression marque la limite entre la région sub-branchiale et la région sub-hépatique. Le bord antérieur de l'épistome est assez saillant, légèrement concave dans ses portions latérales; le lobe médian est triangulaire, les ouvertures branchiales très apparentes. Au 3^e maxillipède, l'ischium est marqué d'un sillon longitudinal très distinct, plus rapproché du bord interne de l'article que du bord externe, et presque parallèle à lui. Le mérognathe est distinctement plus large que long, son angle antéro-externe est arrondi. L'extrémité de l'exopodite dépasse très légèrement le mérognathe près de l'angle antéro-externe.

Les pattes antérieures du ♂ sont très inégales. La pince droite est la plus grande. La surface externe du bras présente quelques rugosités, celle de l'avant-bras est lisse, de même que celle de la main. Les arêtes du bras sont toutes crénelées; l'épine carpale interne est bien développée, forte, pointue, triangulaire. Pas trace d'une seconde épine. La région palmaire de la pince est bombée, les doigts sont plutôt déprimés, largement baillants à la grande pince, très peu à la petite. Sur le tranchant du doigt, quelques tubercules irréguliers de grosseur et de distribution. Doigts couverts sur les deux faces de petits points brun foncé irrégulièrement dispersés, nombreux. Un sillon longitudinal peu marqué sur le doigt fixe, près de son bord externe; deux sillons sur le doigt mobile, sur la face supérieure; le doigt mobile est très arqué.

Les pattes ambulatoires sont longues et étroites; la seconde paire est 2 fois plus longue que la carapace, les cuisses sont 4 fois plus longues que larges.

L'avant dernier article de l'abdomen du ♂ est un peu plus long que large. Ses bords latéraux sont légèrement concaves. Le dernier article est arrondi à l'extrémité, sa longueur est légèrement supérieure à celle de l'article précédent. Le minimum de largeur de l'abdomen se trouve à la limite des 5^e et 6^e segments.

Dimensions

	mm.
Longueur de la carapace	27
largeur " "	33
épaisseur " " "	20.5
Largeur du front (entre les orbites)	10
" " " (en avant des orbites)	8
" " " (antérieurement)	6.5
" d'une orbite	4.5
Longueur " "	3.5

Patte I.		gauche.	droite.
Longueur du mérus		18	20
" " carpe		12,5	14
Largeur " "		8,5	10,5
Longueur de la palma		8,5	11
Largeur " "		10,5	15
Épaisseur " "		6,3	8
Longueur du doigt mobile		18	23,5

Patte II. (droite).

Longueur totale	55 mm.	carpopodite	9,5 mm.
méropodite	20 "	propodite	10,5 "
largeur du méropodite	5 "	dactylopodite	14 "

Avant dernier article abdominal ♂ : largeur 4 mm., longueur 5 mm.

Dernier article abdominal ♂ : largeur à la base 4,5 mm., long 6 mm.

Cette espèce est voisine de celle décrite par CALMANN (loc. cit.) sous le nom de *Gecarcinus ingrami* provenant de la Nouvelle-Guinée anglaise et qui doit aussi rentrer dans le même groupe que la forme que nous venons de décrire. Elle en diffère par les orbites moins obliques, le lobe médian de l'épistome plus pointu, par la conformation de la pince des chélicères et l'arrangement des tubercules sur le tranchant des doigts, enfin, par la forme différente de l'abdomen du ♂.

26. *Paratelphusa (Liotelphusa) beauforti* J. Roux (Pl. XXVIII Fig. 12 et 13).

Syn. *Potamon (Geotelphusa) beauforti* Roux¹⁾.

Rivière Timenâ, 7. IV. 1903, 1 ♂, 1 ♀.

Lac Sentani, 14. IV. 1903, 1 ♂.

Rivière Tawarin, 20. VI. 1903, 1 ♀ et jeunes.

Manikion, 14-28. II. 1903, 1 ♀.

Sekanto, 4-8. VI. 1903, 1 juv. ♂.

Comme l'espèce précédente, cette forme rentre dans le genre *Paratelphusa* tel que l'a défini ALCOCK et se place aussi dans le sous-genre *Liotelphusa* qu'il a établi.

La longueur de la carapace forme les 0,76 ou 0,8 de la largeur. Le céphalo-thorax est modérément convexe d'avant en arrière et très légèrement déclive sur les côtés dans le sens de la largeur. Chez les jeunes, la carapace présente de petits tubercules, disparaissant chez les adultes, qui ne sont pourvus que de légères dépressions disséminées sur toute la face dorsale. La région branchiale est assez renflée, le reste de la face dorsale aplati. La partie la plus large de la carapace se trouve très en arrière de l'échancrure épibranchiale. La dent épibranchiale est à peine indiquée, l'échancrure qui la précède est faible aussi et se trouve à 3 mm. en arrière du coin externe de l'orbite. La région sub-branchiale est très légèrement visible en dehors du bord antéro-latéral; celui-ci très arqué, ne présente pas de dentelures. Le bord postéro-latéral est pourvu de quelques crêtes obliques, plus ou moins parallèles; peu saillantes sur la face dorsale, elles le sont davantage sur les côtés du corps.

1) loc. cit. p. 101.

La région branchiale est séparée de la région hépato-gastrique par un sillon court et peu profond. De même aussi la fossette en H est peu accentuée, ses piliers verticaux sont relativement très courts, mais mieux marqués que la branche transversale. Le sillon médian entre les lobes épigastriques est court, se continuant quelque peu en avant sur le front, et se perdant en arrière sans se bifurquer et sans limiter de région mésogastrique.

Le front est oblique; son bord antérieur, non visible d'en haut, est arqué en bas et en arrière dans sa partie distale. Les angles qu'il forme avec le bord orbitaire sont arrondis. Les orbites sont légèrement obliques, le bord inférieur sensiblement parallèle au bord supérieur, leur angle externe est bien marqué, quoique mousse et peu saillant. Le bord supérieur est lisse, l'inférieur pourvu d'une rangée de tubercules arrondis, peu proéminents. La face ventrale montre une ponctuation grossière. Le sillon ptérygostomien est bien marqué, de même que celui qui sépare la région sub-hépatique de la région sub-branchiale. Bord antérieur de l'épistome assez proéminent, assez concave dans ses parties latérales; lobe médian sub-triangulaire, pouvant présenter une petite incision en avant. Au 3^e maxillipède, l'ischium possède un sillon longitudinal rapproché du bord interne de l'article et presque parallèle à ce bord; le mérognathe est plus large que long.

Les pattes préhensiles sont inégales; chez le ♂ c'est la pince gauche qui est la plus grande, chez la ♀ c'est la pince droite. Le bord supérieur du mérus possède de petits tubercules. L'épine du carpe est bien développée, pointue; sur la face interne se trouve une saillie émousée, beaucoup plus petite. La surface du carpe est lisse, de même que celle de la main dont la partie palmaire est très bombée en dessus. Le doigt mobile mesure environ les $\frac{2}{5}$ de la palma, il est très arqué à la pince la plus grande du ♂, et largement baillant avec le doigt fixe. Les dentelures du tranchant sont inégales, plus ou moins émousées, un tubercule est assez bien marqué au milieu de chaque doigt. Chez la ♀ et chez les exemplaires jeunes, la forme des dents est mieux indiquée.

Chez la ♀ on compte au doigt fixe une quinzaine de dents dont les 5 proximales sont à peu près d'égale taille, la 6^e est la plus grande de toutes, la 9^e est un peu plus forte que ses voisines qui sont d'inégale grandeur; en général on remarque une dent un peu plus grande, séparée par une ou deux plus petites. Le doigt libre a environ 18 dents dont les proximales sont aussi un peu plus fortes que les distales et de taille assez semblable. La 7^e se distingue de toutes les autres par sa grandeur. Chez les jeunes, on compte à chaque doigt 16 à 18 dents, dont quelques unes, un peu plus fortes, sont placées à intervalles plus ou moins réguliers entre les dents plus petites. La surface des doigts est pourvue d'une ponctuation grossière, les points ou légères dépressions sont disposés en rangées longitudinales peu nombreuses. La patte de droite du ♂ et les pattes de la ♀ et des jeunes sont faiblement baillantes ou à bords presque contigus (jeunes).

Les pattes ambulatoires sont modérément longues, assez fortes; les cuisses sont 3 fois plus longues que larges; leur bord supérieur, légèrement tuberculé, présente à sa partie distale une échancrure, laissant en arrière d'elle une saillie émousée, peu proéminente, non développée en épine. Les dactylopodites sont relativement moins étroits chez les jeunes que chez les adultes.

L'avant dernier article abdominal du ♂ est plus long que large, ses côtés sont concaves. Le dernier segment est arrondi à l'extrémité et présente une longueur égale à sa largeur basilaire.

Dimensions	mm.	
	♂	♀
Longueur de la carapace	26	20,5
Largeur " " "	34	25
Épaisseur " " "	16	12,5
Largeur du front	9,5	7,5
Largeur de l'orbite	5	4,5
Longueur de l'orbite	5	3,5
<i>Patte I du ♂.</i>		
Longueur du mérus (arête supér.)	14,5	10
Largeur ant. "	10,5	6
Longueur max. du carpe	10,5	8
Largeur (à la base de l'épine)	10	6
Longueur de la main	30,5	18
Longueur du doigt mobile	12,5	12
Longueur max. de la palma	20	11
Largeur " " "	16	9,5
Épaisseur de la palma	10	5,5

Cette espèce se distingue de la précédente par la convexité beaucoup moins forte de la carapace et par la présence d'un tubercule émoussé à la face interne du carpe.

27. *Paratelphusa (Liotelphusa) festiva* J. Roux (Pl. XXVIII, Fig. 16 et 17).

Syn. *Potamon (Peritelphusa) festivus* Roux 1).

Environs de la baie de Tanah Merah, 8. VII. 1903, 1 ♂.

J'ai décrit cette espèce en la plaçant dans le sous-genre *Peritelphusa* de Man; elle se distingue en effet des formes précédemment décrites, par la présence d'une dent épibranchiale forte, pointue, très bien développée. D'après la nouvelle systématique d'ALCOCK, elle fait partie du genre *Paratelphusa*, sous-genre *Liotelphusa*.

La longueur de la carapace égale les $\frac{1}{8}$, de la largeur maximum qui se trouve un peu en arrière des dents épibranchiales. Le céphalo-thorax est légèrement convexe d'avant en arrière et, dans le sens de la largeur, très peu déclive sur les côtés. L'épaisseur de la carapace est faible. Les différentes régions du céphalo-thorax, non renflées, sont peu proéminentes; les régions branchiales font aussi très peu saillie, elles sont légèrement moins aplaties que la région gastrique. Les deux lobes épigastriques sont peu saillants, corrodés et séparés l'un de l'autre par un sillon médian peu profond et très court. La fosse gastro-cardiaque est assez bien marquée, les sillons longitudinaux sont courts surtout dans la partie postérieure. Toute la portion postérieure de la carapace est aplatie; on remarque deux faibles dépressions en arrière de la région cardiaque. Le front est obliquement déclive; sa partie antérieure, recourbée fortement vers le bas et en arrière, est invisible d'en haut. Le bord libre, où se produit la courbure, est distinctement bilobé, tranchant et muni en dessous du même liseré large, blanchâtre qui borde les orbites. Cette présence d'un bord libre tranchant, avec liseré, permet de

1) loc. cit. p. 104.

distinguer cette espèce des précédentes, chez lesquelles le front est simplement recourbé vers le bas. Comme le fait remarquer CALMANN, il se peut qu'on puisse se servir de ce caractère pour la systématique. J'appelle ce bord : bord transversal du front ¹⁾).

Le bord orbitaire supérieur est lisse, plutôt dirigé en dehors, et muni d'un liseré blanchâtre; le bord inférieur est légèrement tuberculé. L'angle orbitaire externe est obtus et assez bien marqué. Il est suivi d'un bord court, qu'un hiatus assez profond sépare de la dent épibranchiale. Celle-ci est pointue, bien développée et se trouve à une distance de 3,5 mm. du coin externe de l'orbite.

Le bord antéro-latéral de la carapace est muni d'un liseré blanchâtre assez large et est légèrement crénelé. Dans la région postéro-latérale, on remarque des crêtes courtes, obliques. On n'aperçoit pas la région sub-branchiale en dehors du bord latéral du céphalo-thorax, cette région étant très peu renflée. La partie inférieure du céphalo-thorax porte une ponctuation assez grossière, peu visible. Le sillon ptérygostomien est bien visible; celui qui sépare la région sub-hépatique de la région sub-branchiale est également très développé. Ces parties de la carapace sont ornées de lignes obliques proéminentes, crénelées. Au 3^e maxillipède, l'ischium possède un sillon plus rapproché du bord interne de l'article que de l'externe et presque parallèle à lui. Le mérognathe est un peu plus large que long.

Les membres sont de longueur modérée; aux pattes préhensiles, la pince droite est plus grande que la gauche. Le bord supérieur du mérus est tuberculé, sa face supérieure présente de courtes crêtes transversales. Près de l'extrémité distale, le bord supérieur fait une saillie développée en une petite dent émoussée. Au carpe, l'épine est forte, pointue; en arrière d'elle, sur la face interne, un mamelon quelque peu rugueux. La région palmaire de la pince modérément bombée, les doigts baillants, le doigt mobile arqué. Le bord interne des doigts présente des tubercules dont 2, dans la région médiane, sont plus saillants que les autres; on en compte environ 12 à chaque doigt. Une ponctuation grossière, peu visible, recouvre la pince dont les doigts sont en outre pourvus de nombreux poils bruns. Les autres pattes présentent sur le mérus une crête légèrement crénelée qui se termine à la partie distale par une saillie émoussée. Le carpe est muni d'une carène sur sa face postérieure, plus près du bord supérieur que de l'inférieur. De même aussi le propodite est caréné, mais cette arête est située tout près du bord supérieur. Près de l'arête inférieure, le propodite est muni de 3 ou 4 paires d'épines. Le dactylopodite, plus long que l'article qui le précède, est aussi armé de fortes épines près des bords supérieur et inférieur.

L'avant dernier segment abdominal du ♂ est un peu plus large que long, ses côtés latéraux sont très peu concaves. Le dernier article est arrondi à l'extrémité, sa longueur égale presque sa largeur basilaire.

Dimensions.

	♂
Longueur de la carapace	21.8 mm.
Largeur max. de la carapace	25 "
" au niveau des dents épibr.	24 "
" du bord transversal du front	4.5 "
" de l'orbite	5 "
Longueur de l'orbite	3.5 "

1) voir: J. ROUX: Revue Suisse Zoologie Vol. 23, p. 369, 1915.

	<i>Pattes préhensiles.</i>	
	<i>gauche.</i>	<i>droite.</i>
Longueur du mérus	10 mm.	11.5 mm.
Larg. ant. " "	5.75 "	7.5 "
Long. du carpe	8 "	10 "
Largeur du carpe (à la base de l'épine)	5.5 "	7.5 "
Long. totale de la main	17 "	24 "
	<i>Pattes préhensiles.</i>	
	<i>gauche.</i>	<i>droite.</i>
Long. palma	10 mm.	14.5 mm.
Larg. max. palma	7.5 "	11.5 "
Épaisseur "	4.5 "	7 "
Long. doigt mobile	11 "	15 "

Patte II (droite).

long. totale de la patte II 35 mm.	carpe 6.5 mm.
mérus 10.2 mm.	propodite 7.5 mm.
larg. mérus 3.5 mm.	dactylopropodite 8 mm.

Avant dernier article abdominal ♂.

largeur	4.5 mm.
longueur	3.8 "

Dernier article abdominal:

largeur, base	4.25 mm.
longueur	4 "

Fam. MYCTIRIDAE.

28. *Micytris longicarpus* Latr.

Merauke, coll. Dr. KOCH 1905, nombreux exemplaires.

Fam. OCYPODIDAE.

Sous-fam. Scopimerinae.

29. *Scopimera kochi* n. sp. (Pl. XXVII, Fig. 21 à 24).

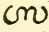
Merauke, coll. Dr. KOCH 1905, 5 ♂, 1 ♀.

Le céphalo-thorax est un peu plus large que long, de contour presque pentagonal. Les régions de la face dorsale sont assez nettement indiquées.

Le front forme en avant une languette arrondie dont la longueur égale la largeur basale. Ce front est garni sur les bords de fins granules. Il présente en son milieu une partie renflée avec une carène longitudinale qui n'atteint pas le bord antérieur. En arrière du front, le

1) Abhandlg. Senckenb. Gesell. 25, p. 536.

céphalo-thorax montre une partie mésogastrique légèrement concave tandis que les régions hépatiques adjacentes sont bombées, ainsi que les parties branchiales, qui sont séparées de la région hépatique par une dépression.

Au milieu du céphalo-thorax, sur la région mésogastrique, on remarque un sillon peu profond dans la surface granuleuse. Ce sillon dessine le plus souvent une lettre M aux jambages médians ouverts et courts, non réunis en angles, mais par des courbes, soit entre eux soit avec les jambages latéraux. On aperçoit parfois, de chaque côté de ce sillon une ligne supplémentaire arquée en dehors et qui produit alors au lieu du M un dessin semblable à cette figure  sur le céphalo-thorax. Celui-ci est entièrement couvert de granules assez gros, qui sont cependant plus fins et plus serrés dans les régions cardiaque et postérieure que dans les parties antérieures et latérales. L'orbite est grande, oblique; en avant, une courte ligne de granules forme le bord supérieur proximal de la cavité orbitaire. Une crête granuleuse en relief borde également cette cavité à la partie inféro-postérieure.

Les côtés du céphalo-thorax sont également granuleux. En arrière, un sillon lisse sépare la partie latérale de la carapace de la portion dorsale. On remarque en outre sur les côtés du corps: 1°. une crête de granules qui, partant de l'angle postérieur de l'orbite, se dirige en arrière et en bas; 2°. un sillon vertical, très étroit, qui part de la portion postérieure de l'orbite et se dirige vers le bas en s'amincissant encore; il n'atteint pas le bord inférieur. 3°. au devant de ce sillon s'en trouve un autre, presque parallèle à lui, mais venant du bord inférieur et cessant dans la région située au dessous de l'orbite.

Le bouclier céphalo-thoracique est bordé en arrière d'une rangée régulière de granules plus petits que ceux du dos.

Les maxillipèdes externes sont très puissants et fortement bombés. Le mérogathe a un peu plus de $1\frac{1}{2}$ fois la longueur de l'ischium. Les deux articles sont grossièrement granuleux et séparés l'un de l'autre par une suture transversale légèrement en relief. Le côté externe du maxillipède est aussi relevé en bourrelet et régulièrement arqué en dehors. Il n'y a pas de sillon, ni sur le mérogathé, ni sur l'ischium.

Les chélipèdes sont égaux, leur longueur est d'environ 2 fois ou un peu plus celle du bouclier céphalo-thoracique. Ils sont plus trapus que les autres pattes. Le méropodite est fortement granuleux sur la face externe. Sur le côté interne, les granules sont moins nombreux et moins proéminents. Dans sa moitié basale, le méropodite est muni d'un tympan ovalaire, allongé dans le sens longitudinal de la patte et divisé en deux moitiés par une bride étroite. Le carpe porte une granulation très dense et régulière sur la face externe, en dessous les granules sont plus irréguliers.

A la pince les deux doigts sont arqués en dedans et baillent largement. Le doigt mobile est de même longueur que la portion palmaire. Sur cette dernière partie des granules sont irrégulièrement distribués. Sur le bord interne, ils forment une série qui se continue sur le doigt fixe. Celui-ci présente également une série de granules sur son bord interne; entre ces deux séries se trouvent quelques granules épars. Une ligne de granules, quelque peu sinueuse part de la face inférieure du doigt fixe, presque lisse et se continue en arrière sur la palma jusque près de l'articulation carpienne. Sur sa face inférieure, la partie palmaire est munie de granules irrégulièrement distribués, mais qui sont plus nombreux du côté du doigt mobile. Celui-ci présente une échancrure à sa base. Les granules qui le couvrent sont arrangés

en séries longitudinales, formant des lignes en relief plus ou moins parallèles. Entre la ligne interne de granules qui remplace les dents et la ligne qui borde le doigt du côté interne on compte sur la face supérieure 4 séries de granules. Ces granules deviennent de moins en moins proéminents à mesure qu'on s'avance vers la partie distale du doigt dont le $\frac{1}{4}$ terminal est presque complètement lisse. En dessous, le doigt libre est lisse à sa base dans la partie échancrée, puis une ligne de granules médio-inférieure naît à la même distance que la crête interne du doigt et se continue jusque près de l'extrémité distale en diminuant de hauteur. Entre les parties basales des 1^{ères} et 2^e paires de pattes ambulatoires, on remarque de chaque côté une forte touffe de poils fins et longs. Les pattes ambulatoires sont toutes fortement revêtues de granules, qui sont plus proéminents sur leur face externe que du côté interne. Les dactylopodites sont plus longs que les propodites correspondants. Quant aux méropodites, leur largeur équivaut à la moitié de leur longueur, ils sont pourvus chacun d'un « tympan » ovale bien développé, bordé d'une fine ligne de granules, mais non divisé par une bride longitudinale.

Sur les dactylopodites, les granules sont arrangés en lignes longitudinales et diminuent de grosseur à mesure qu'on s'approche de l'extrémité de l'article; celui-ci a ainsi une apparence cannelée visible surtout dans sa portion distale.

Le sternum, dépourvu de tympan, est couvert de granulations très denses.

L'abdomen du mâle se compose de 7 articles, tous de forme différente. L'article basal a une largeur égale à la moitié de la distance qui sépare les pattes marcheuses postérieures. Sa longueur est comprise trois fois dans sa largeur. Ses bords antérieur et postérieur sont parallèles, arqués du côté du céphalo-thorax; le bord antérieur est un peu plus court que le postérieur. Les bords latéraux sont également arqués.

Cet article est lisse, sauf sur sa partie antérieure où se trouve une ligne de granules tout près de la suture avec le segment suivant. Ce dernier est de même largeur que le bord antérieur du précédent. Son bord antérieur est beaucoup moins arqué que le postérieur; il possède aussi une ligne de granules formant une proéminence dans sa partie médiane. L'article 3 a des côtés latéraux convexes. Sa largeur antérieure est plus grande qu'en arrière et est sub-égale à celle du segment basal. Sa longueur est aussi à peu près égale à celle de cet article. Le segment 3 est recouvert de granulations irrégulièrement distribuées qui sont plus nombreuses dans sa partie antérieure. La suture entre cet article et le suivant est presque droite, transversale. L'article 4 diminue de largeur vers l'avant; ses côtés latéraux sont à double courbure, d'abord concaves, puis convexes. En avant, cette courbure se continue sur le bord antérieur de l'article, bord qui, de chaque côté, demeure libre sur un $\frac{1}{6}$ environ de sa largeur totale. Le segment suivant ne s'attache en effet au 4^e que sur sa portion centrale. La suture entre ces deux articles, convexe en avant, est un peu moins bien marquée que les autres. En aucun cas le 4^e segment ne déborde sur le 5^e et il n'est pas pourvu de poils. L'article 4 porte aussi une granulation assez grossière, irrégulière. L'article 5, plus étroit en arrière qu'en avant (environ d'un tiers) présente une forme de coupe avec ses bords latéraux d'abord concaves, puis convexes. La longueur de ce segment est égale à sa largeur antérieure. Il est granuleux comme les précédents et sa suture avec l'article suivant est transversale.

L'article 6 est aussi long que les segments 3 et 4 pris ensemble; sa forme est quasi rectangulaire. Ses côtés sont cependant quelque peu convexes et sa suture antérieure un peu plus courte que la postérieure et un peu plus arquée. Des granules irrégulièrement distribués

couvrent aussi cet article. La largeur de la suture le séparant de l'article 7 est égale à la longueur de cet article, qui est le segment terminal, arrondi à l'extrémité libre et beaucoup moins granuleux que les segments précédents. Il est épaissi en bourrelet légèrement saillant non loin de son bord libre, qui est garni de poils assez longs. Les bords latéraux de l'abdomen portent aussi des poils, un peu plus courts que ceux de la partie terminale.

L'abdomen de la ♀ présente la forme habituelle, régulièrement subcirculaire; il est beaucoup plus large que chez le ♂ et se compose aussi de 7 articles; c'est le 4^e article qui est le plus large. Les deux articles basaux sont très étroits. Leur largeur comprend environ $\frac{2}{3}$ de la distance qui sépare les pattes postérieures. Leur longueur égale environ le $\frac{1}{6}$ de leur largeur. L'article 3 est plus large en avant qu'en arrière, ses côtés latéraux sont convexes; sa longueur égale environ $3\frac{1}{2}$ fois sa largeur. L'article 4 est le plus large, sa longueur est également un peu plus grande que celle de l'article précédent. L'article 5 est plus long que le segment 4, sa longueur est contenue environ $3\frac{1}{2}$ fois dans sa largeur postérieure; la largeur de cet article diminue d'arrière en avant. C'est le 6^e article qui est le plus long, sa largeur diminue aussi d'arrière en avant et sa longueur est contenue environ $2\frac{1}{4}$ fois dans sa largeur postérieure. Tous ces segments ont leurs bords latéraux convexes en dehors; les sutures qui les séparent sont transversales et possèdent en leur milieu une légère concavité. Le 7^e segment est beaucoup plus étroit que les précédents (environ de moitié), il est largement arrondi à son bord libre.

Le sternum et l'abdomen de la femelle sont entièrement lisses.

Dimensions

	♂	♀
Largeur maximum du céphalo-thorax	7.5	4.8
Longueur " " "	6	3.5
Épaisseur " " "	5.5	3.2
Largeur du front	1.6	1

Par plusieurs caractères, cette nouvelle espèce appartient au genre *Dotilla*, mais par plusieurs autres elle se rattache au genre *Scopimera*. Cela montre bien l'étroite parenté qui existe entre ces deux genres que DE MAN proposait même de réunir en un seul.

C'est ainsi que cette espèce ne présente aucune sculpture au méris des maxillipèdes externes, mais que cet article est distinctement plus grand que l'ischium. Si par la forme générale du corps et les sillons qui ornent le céphalo-thorax, la nouvelle espèce se rapproche de *Dotilla*, elle s'en distingue par la forme de son abdomen qui rappelle celui de *Scopimera*. Chez ce genre en effet, le 5^e segment abdominal est aminci et allongé, tandis que chez *Dotilla*, l'abdomen présente une particularité qu'ALCOCK ¹⁾ place dans sa diagnose générale: le 4^e segment abdominal fait saillie sur le 5^e et est revêtu à son bord libre d'une rangée de poils. Nous ignorons si cette particularité se retrouve chez toutes les espèces décrites par les auteurs, car dans la plupart des cas, les détails manquent dans les descriptions de l'abdomen. Si cette formation est générale, elle caractériserait mieux que toute autre le genre *Dotilla*. D'après la description de l'abdomen de *D. brevitarsis* par DE MAN, ²⁾ il nous semble que cette espèce doit être incorporée au genre *Scopimera*.

Une révision des espèces de ces deux genres serait désirable; il est certains caractères

1) Journ. Asiat. Soc. Bengal, Vol. 69, p. 342 en 364.

2) Journ. Linn. Soc. London, Vol. 22, 1886, p. 130, Pl. IX, fig. 1-3.

(sculptures des maxillipèdes externes, proportions entre l'ischium et le mérius de ces appendices) qui devront probablement être laissés de côté pour la diagnose générique et n'être employés que pour la distinction des espèces entre elles.

Dans les diagnoses spécifiques, les caractères de l'abdomen du ♂ et la ♀ devraient être indiqués plus au long car ils sont parfois utiles pour la détermination. A cet égard, l'observation de LANCHESTER, ¹⁾ à propos de *D. mictyroides* doit être retenue.

Nous regrettons que le manque de matériaux ne nous permette pas d'entreprendre l'étude comparative de ces genres, auxquels tous les auteurs reconnaissent une parenté très marquée.

Les espèces du genre *Scopimera* jusqu'ici décrites sont les suivantes:

Scopimera globosa de Haan 1833.

Scopimera tuberculata Stimpson 1858.

Scopimera investigatoris Alcock 1900.

Scopimera crabricauda Alcock 1900.

Scopimera kochi n. sp.

Peut être faut-il ajouter à cette liste, l'espèce décrite par DE MAN sous le nom de *Dotilla brevitarsis*.

C'est de *S. tuberculata* Stimps. que notre espèce se rapproche le plus. Elle en diffère par la forme générale plus globulaire, par sa sculpture, comme aussi par les proportions de l'ischium et du mérognathe des maxillipèdes externes.

Sous-fam. Ocypodinae.

30. *Uca dussumieri* M. Edw.

Merauke, coll. Dr. KOCH, 1905, 7 ♂.

31. *Uca annulipes* (Latr.)

Siari, 12 Février 1903, 1 Ex. ♂.

32. *Uca signatus* var. *angustifrons* de Man.

Merauke, coll. Dr. KOCH 1905, 7 ♂, 2 ♀.

L'une des femelles porte des oeufs. La distance extra-orbitaire est de 10 mm. et la longueur du céphalo-thorax 6,5 mm.

Grapsidae.

33. *Metopograpsus messor* Forsk.

Merauke, coll. Dr. KOCH 1905, 14 ♂, 9 ♀.

34. *Metopograpsus quadridentatus* Stimps.

Merauke, Dr. KOCH, coll. 1905, 1 ♂.

35. *Varuna litterata* (Fabr.)

Rivière Tawarin, 14—21 Juin 1903, 3 ♂, 1 ♀.

Rivière Waitjiri, 23 Mai 1903, 2 ♂.

Rivière Moso, 9—10 Mai 1903, 1 ♀.

Nouvelle-Guinée occid., Dr. KOCH, coll. 1905, 3 ♂, 4 ♀.

1) Proc. Zool. Soc. London, 1900, p. 760.

36. *Varuna dentata* (de Man).¹⁾

Merauke, Dr. KOCH, coll. 1905, 2 ♂, 3 ♀.

37. *Ptychognathus demani* n. sp. (Pl. XXVIII, Fig. 18 à 20).

Rivière Waitjiri, 23 Mai 1903, 3 ♂, 2 ♀.

Chez cette nouvelle espèce, le céphalo-thorax est distinctement plus large que long; il est finement ponctué, mais complètement glabre en dessus. Les portions latéro-inférieures sont par contre granuleuses et pourvues de poils bruns et raides. La carapace est très aplatie, surtout en arrière où elle est également déclive. La division en régions n'est pas très prononcée, car les scissures sont très superficielles. Seul le sulcus gastro-cardiaque est nettement indiqué. En avant, il n'y a qu'une trace de séparation entre la région branchiale antérieure et la région hépatique. Les champs épigastriques sont bien développés, ils se distinguent par leur longueur. Largement arrondis en avant et non tronqués, ils sont séparés sur la ligne médiane par un très court espace. Leur longueur est plus grande que leur distance au bord supérieur de l'orbite, ils sont aussi longs que le pédoncule oculaire, l'oeil y compris. Les bords de ces champs épigastriques ne se prolongent en arrière qu'à une distance correspondant à la découpeure du bord orbitaire et passent ensuite insensiblement à la région hépatique.

Le front est distinctement sinueux, les découpeures en sont peu profondes. Celle du milieu est un peu plus large que les latérales. Vu de devant, il présente une fosse très distincte qui est parallèle au bord supérieur. Le bord inférieur de cette fosse est formé par une ligne de granules qui vient du bord antérieur et qui, en s'inclinant vers le bas, traverse le front, lisse dans cette région, marquant ainsi un léger bourrelet. Tout le dessus du front est légèrement granuleux: parties post-antennaires, post-orbitaires et partie antérieure des lobes épigastriques.

La partie antéro-latérale du céphalo-thorax présente de chaque côté 2 dents seulement (en comptant la dent externe de l'orbite). Cette dernière est assez pointue et bien marquée, la seconde plus obtuse, plus effacée. En arrière de cette deuxième dent on aperçoit une légère inflexion sur le bord de la carapace, indication d'une troisième dent, non développée. La distance qui sépare la 2^e dent de cette inflexion est les $\frac{7}{10}$ de celle qui sépare la dent extra-orbitaire de la suivante. C'est au point situé immédiatement derrière l'inflexion sus-mentionnée que la carapace atteint sa plus grande largeur. Les bords latéro-postérieurs sont presque parallèles, très légèrement divergents.

Le bord inférieur des orbites présente en son milieu une échancrure assez profonde, sur le parcours de laquelle les granules qui ornent le bord sont absents. A une certaine distance de ce bord inférieur, se trouve une longue ligne en relief, formée de granules. Cette ligne, légèrement sinuose, se dirige en arrière vers l'incision du bord précédant la dent latérale, mais s'arrête bien avant ce bord. La plaque nasale qui sépare les antennes internes est un peu moins élevée que chez *Pt. pilipes*; ses côtés latéraux forment en haut un angle moins aigu que ne l'indique MILNE—EDWARDS dans la figure qu'il donne.²⁾

Le bord antérieur du cadre buccal n'est pas droit, mais sinueux; il est formé de deux

1) Espèce décrite sous le nom de *Ptychognathus dentatus* et placée par RATHBUN dans le genre *Varuna* (voir RATHBUN: Proc. U. S. Nat. Mus. 47. 1915, p. 70.

2) Voir Nouv. Arch. Museum. T. IV, Pl. 26, fig. 7.

lobes latéraux et d'un lobe central. Ce dernier, moins saillant que les 2 autres est deux fois plus large que l'un d'eux et légèrement infléchi en son milieu. Ce bord, de même que la partie antérieure des bords latéraux du cadre buccal, est muni de granules. Le cadre buccal a 12 mm. de largeur sur 7,5 de haut (après avoir éloigné le maxillipède externe) et 9,5 de haut avec ce maxillipède en place. De la partie antérieure du cadre buccal part de chaque côté une ligne de granules, qui se dirige en dehors et en arrière.

Les maxillipèdes externes laissent entre eux un petit espace en forme de losange. L'ischium est plus long que large (rapport, environ 4 : 3); la rainure centrale est un peu plus rapprochée du bord interne que de l'externe. Le mérogathe a une longueur légèrement inférieure au bord interne de l'article précédent; sa largeur est un peu supérieure à celle de l'ischium. Le bord interne du mérogathe est régulièrement arqué; l'appendice en forme d'oreille situé en avant et en dehors est arrondi et bien développé.

L'exopodite du maxillipède a une largeur légèrement inférieure à celle de l'ischium (rapport 2,8 : 2,9). Cette différence, très minime chez le ♂, est un peu plus accentuée chez la ♀. L'exopodite s'étend en avant au delà de la moitié de la longueur du mérogathe. Il est plus allongé que chez *P. pusillus* Heller; le rapport de la longueur à la largeur est en effet de 2,5 au lieu de 2,07¹⁾. Sa forme se rapproche de celle de l'exopodite de *P. pollenii* et *P. affinis*²⁾, mais chez notre nouvelle espèce, le côté externe de cet article n'est pas sinueux, mais droit. Les chélipèdes sont sub-égaux; la pince de droite est un peu plus grosse que celle de gauche. La face interne du méropodite est bordée inférieurement par une crête formée de granules assez grossiers, en dedans de laquelle se trouve une série de longs poils fins. L'arête supérieure est moins fortement granuleuse; une série de longs poils se remarque dans la moitié proximale de cette crête, qui se termine en avant par une proéminence émousée, peu saillante. L'article lui-même est finement granuleux, les granules étant arrangés plus ou moins en réseaux. Le carpe est aussi granuleux, il ne présente pas d'épine à l'angle interne qui est simplement obtus et émousé. La pince est trapue, la partie palmaire assez bombée en dessus. Pour les dimensions, voir le tableau donné plus loin. On remarque une touffe de poils raides commençant à la commissure des doigts et s'étendant, en s'élargissant, le long du bord interne du doigt fixe. Celui-ci compte 6 dents de dimensions très différentes; la plus grosse est la 2^e, en partant de la base du doigt. Ces dents sont fortes, peu pointues. Le doigt libre porte 7 dents dont les 2^e, 4^e et 7^e sont les plus grandes. L'extrémité des doigts possède un revêtement corné qui s'étend un peu sur la face supérieure et légèrement aussi sur la face inférieure.

La portion palmaire est beaucoup moins bombée en dedans qu'en dehors; elle porte même, sur sa face interne, une dépression bien marquée à la base du doigt fixe. On remarque quelques poils raides sur le bord interne des doigts à leur face inférieure. Tout l'article est finement granuleux. Les pattes ambulatoires sont plutôt grêles et assez comprimées, la paire la plus longue contient 1 $\frac{1}{2}$ fois la longueur de la carapace.

Le bord supérieur du méropodite ne porte point d'épine, mais est revêtu de poils courts et serrés. A sa base, près de l'arête inférieure, il porte quelques longs poils noirs, isolés. Le

1) D'après la figure de DE MAN: Proc. Zool. Soc. 1905, II, Pl. XVII, fig. 3.

2) Voir DE MAN: Zool. Jahrb. Syst. 10, Pl. XXVIII, fig. 20^a et 21^a.

basipodite en porte du reste aussi un ou deux dans la région correspondante. Sur le carpopodite le revêtement pileux s'élargit en avant sur les deux faces.

Le propodite présente une dépression longitudinale médiane sur les deux faces. Les zones de poils courts et serrés sont très développées. On en remarque une supérieure, une inférieure et deux latérales plus faibles. L'inférieure et parfois les latérales sont aussi parsemées de quelques grands poils isolés. Cette même disposition se retrouve au dactylopodite dont la longueur est légèrement inférieure à celle de l'article précédent. Sous la loupe, les membres apparaissent finement ponctués.

À l'abdomen du ♂, le dernier segment est plus long que l'avant-dernier, mais il est cependant moins long que son propre bord postérieur n'est large. L'avant-dernier segment est de même longueur que celui qui le précède.

Chez la ♀, les pinces sont plus petites que chez le ♂, et les poils de la face supérieure de la palma n'existent pas. Les pattes ambulatoires ressemblent, quant au revêtement pileux, à celles du ♂.

La couleur de la carapace est d'un jaune teinté de verdâtre, orné de dessins fins, de couleur violette. La partie centrale du céphalo-thorax est jaunâtre tandis que le front et les côtés du corps sont violacés. Les pattes sont jaunâtres et le revêtement pileux noir.

Dimensions.

	♂	♀
Largeur (entre les dents extraorbit.)	18	15.25
" (" " 2 ^e dents)	24.5	19.5
" (entre les incisions, trace d'une 1 ^{re} dent)	26	21
" de la carapace, part. postér.-latérale	24	19
Longueur de la carapace, au milieu	22	18.25
Largeur du front, en avant	9	6.7
" " bord postérieur de la carapace	11.5	10.25
" médiane, ischiognathe	2.9	2.25
" " exognathe	2.8	2.2

	G.	Dr.	G.	Dr.
Chélipède. Hauteur palma (à l'articulation des doigts)	5	6	2.7	3
Longueur horiz. de la pince	16.5	19.5	10	10.5
" " " " palma (bord interne)	6.2	7.5	3.7	4
Largeur maximale de la palma	9.75	11.25	5.5	5.75

Patte II ♂. Patte III ♂.

Méropodite (arête supérieure)	11.5	13.2
Carpodite " "	6.5	6.7
Propodite " "	5	6.3
Dactylopodite " "	6.6	7.2

Dans sa révision du genre *Ptychognathus*, DE MAN ¹⁾ reconnaît pour les diverses espèces

1) Proc. Zool. Soc. London 1905, II, p. 541—544.

3 groupes naturels. Dans le premier de ces groupes il place les 5 espèces suivantes: *Ptych. dentatus* de Man, *spiniacarpus* Ortm., *polleni* de Man, *affinis* de Man et *onyx* Alc. Ces espèces sont caractérisées par une carapace à peine plus large que longue, dont les régions sont en général parfaitement distinctes de même que les lobes épigastriques. Les 3 dents des bords latéro-antérieurs sont pointues et saillantes. Le front est proéminent, droit ou presque droit et lamelleux. L'angle interne du carpe est pourvu chez le ♂, d'une épine plus ou moins bien développée ou (chez *dentatus*) est simplement pointu.

Tout récemment, Melle RATHBUN ¹⁾ propose de sortir les espèces sus-mentionnées du genre *Ptychognathus* et de les introduire dans le genre *Varuna* M. Edw., en faisant remarquer que les caractères qui viennent d'être indiqués pour ces espèces sont ceux du genre de MILNE-EDWARDS.

Le genre *Ptychognathus* Stimps. ne comprendrait dès lors que les espèces des deux autres groupes de DE MAN, c'est-à-dire les *Ptych. glaber* Stimps., *riedeli* M. Edw. et sa variété *pilosa* de Man et *Ptych. andamanicus* Alc. qui font partie de la 2^e section de DE MAN et les *Ptych. pusillus* Hell., *pilipes* M. Edw., *barbatus* M. Edw., *intermedius* de Man et *demani* n. sp. qui entrent dans le troisième groupe de DE MAN.

Les caractères distinctifs de ces groupes étant donnés dans le travail du savant carcinologiste hollandais, nous ne les répéterons pas ici. Il nous suffira de dire que la nouvelle espèce ci-dessus décrite se range près de *Ptych. pusillus* Hell. dont elle diffère entr'autre par les proportions de l'exopodite du maxillipède et par la position de la touffe de poils sur le côté externe de la palma.

Nous donnons ici un tableau de détermination des espèces du genre *Ptychognathus* Stimps., dans le sens donné à ce genre par RATHBUN et en nous inspirant de la table donnée par DE MAN (loc. cit. p. 543).

Table de détermination des espèces du genre Ptychognathus Stimps. (♂).

- A.) Pas de touffe de poils sur la face externe de la palma, à la naissance des doigts.
- a.) Exopodite du maxillipède externe, chez le ♂ adulte, 2 fois ou plus de 2 fois plus large que l'ischium *P. riedeli* M. Edw. (*P. andamanicus* ²⁾ Alc.)
- aa.) Exopodite du maxillipède externe, chez le ♂ adulte, moins de 2 fois plus large que l'ischium.
- b.) Deux dents au bord antéro-latéral, en arrière de la dent orbitaire.
- z.) Carapace modérément aplatie; palma lisse sur le côté externe *P. pilipes* M. Edw.
- zz.) Carapace fortement aplatie; palma granuleuse sur le côté externe *P. intermedius* de M.
- bb.) Une seule dent sur le bord latéro-antérieur en arrière de la dent orbitaire *P. glaber* Stimps.
- AA.) Une touffe de poils sur la face externe de la palma, à la naissance des doigts.
- a.) Touffe de poils ne s'étendant que le long du doigt fixe; une seule dent en arrière de la dent orbitaire, sur le bord latéro-antérieur *P. demani* n. sp.

1) Proc. U. S. Nat. Mus. 47. 1915. p. 69 et 70.

2) Voir pour cette espèce, la remarque de DE MAN, (loc. cit. p. 543).

- aa.) Touffe de poils s'étendant le long des deux doigts; en général deux dents plus ou moins bien développées en arrière de la dent orbitaire, sur le bord latéro-antérieur.
- b.) Exopodite du maxillipède externe, chez le ♂ adulte, 2 fois ou plus de 2 fois plus large que l'ischium *P. riedeli* var. *pilosa*.
- bb.) Exopodite du maxillipède externe, chez le ♂ adulte, moins de 2 fois plus large que l'ischium.
- α.) Carapace à peine plus large que longue, le plus souvent granuleuse. *P. pusillus* Hellv.
- αα.) Carapace distinctement plus large que longue, non granuleuse, ponctuée.
- β.) Exopodite plus large que l'ischium.
- γ.) Front avec une double rangée de granules *P. barbatus* M. Edw.
- γγ.) Front sans une double rangée de granules *P. guijulugani* Rathb.
- ββ.) Exopodite aussi large que l'ischium *P. johannae* Rathb.

38. *Sesarma (Sesarma) impressa* M. Edw.

Rivière Waitjiri, 23 Mai 1903, 1 ♀.

39. *Sesarma (Sesarma) trapezoidea* Guer.

Rivière Moso, 10 Mai 1903, 1 ♀.

40. *Sesarma (Sesarma) modesta* de Man.

Rivière Tawarin, 14—21 Juin 1903, 1 ♀.

Cet exemplaire correspond parfaitement à la description qu'a donnée DE MAN¹⁾ de cette espèce. Comme il s'agit ici d'une femelle, je donnerai quelques détails sur cet individu et en indiquerai quelques dimensions. La distance séparant les angles orbitaires externes est légèrement plus grande que la longueur du bouclier céphalo-thoracique, mesurée au milieu. La largeur du front égale les $\frac{2}{3}$ de la distance séparant les angles extraorbitaires. Les lobes frontaux internes sont deux fois plus grands que les externes et leur face supérieure est corrodée par 4 cupules. Les scissures que les séparent sont bien marquées et assez profondes, surtout celle du milieu. Les lobes frontaux externes portent également sur leur face antérieure une partie déprimée, allongée.

Le front est bas; les lobes frontaux ne cachent par le bord inférieur du front, qui présente en son milieu une échancrure peu profonde mais assez étendue. Les côtés du céphalo-thorax sont divergents en arrière. La dent orbitaire externe est bien développée; en arrière d'elle on remarque une proéminence plus ou moins émoussée.

La face dorsale est lisse et brillante, pourvue de petites impressions concaves visibles à la loupe. Les scissures sont bien développées; sur les côtés du corps on remarque quelques lignes obliques. En arrière de la région orbitaire se trouvent quelques petits tubercules plus ou moins irréguliers et corrodés.

L'épaisseur du céphalo-thorax égale les $\frac{2}{3}$ de sa longueur.

Les chélicèdes sont courts, la pince de droite est légèrement plus grande que celle de gauche. Les détails que donnent DE MAN sur les différents articles de ces pattes s'appliquent presque complètement à notre exemplaire.

1) Abhandl. Senck. Naturf. Gesell. XXV. p. 511, Pl. 19, fig. 8.

Le doigt immobile de la pince compte 9 dents au lieu de 10, la distale est la plus grande. Les dents du doigt mobile sont en même nombre, mais sont plus petites; là aussi c'est la distale qui est la plus grande.

Pour les autres pattes, il n'y a rien à ajouter à ce que dit DE MAN à leur propos.

Le céphalo-thorax est de couleur violette. Cette couleur apparaît surtout dans la partie antérieure, jusqu'à la fissure méso-gastrique. En arrière la couleur devient plus foncée. La région hépatique est plutôt jaunâtre, avec linéaments violets. Parties latérales et post-orbitaires jaunâtres également, avec taches violettes.

Dimensions (♀).

Distance entre les angles extra-orbitaires	22.5 mm.
" " " dents épibranchiales	23.5 "
Largeur maximum du céphalo-thorax	25.5 "
" postérieure du céphalo-thorax	13 "
Épaisseur du céphalo-thorax	15.2 "
Longueur du céphalo-thorax	21.5 "
Largeur du front	13.5 "
Hauteur du front (au milieu)	2.5 "
Longueur totale de la pince	14 "
" du doigt	8.6 "
" palmaire	5.4 "
Épaisseur maximum de la pince	4 "
Longueur de la patte V	39 "
" du méropodite V	13.5 "
Largeur " " "	6 "
Longueur du propodite "	7.5 "
Largeur " " "	3.7 "
Longueur du dactylopodite V	8.5 "

41. *Sesarma* (*Sesarma*) *taeniolata* White.

Merauke, coll. Dr. KOCH 1905, 8 ♂, 1 ♀.

La femelle est le plus grand spécimen. La distance extraorbitaire est de 28 mm. et la longueur de la carapace 24 mm.

42. *Sesarma* (*Sesarma*) *brocki* de Man.

Embouchure de la Rivière de Merauke, coll. Dr. KOCH 1905, 1 ♀.

Distance extra-orbitaire	18.5 mm.
Largeur max. du céphalo-thorax	20 "
" du front	10 "
Longueur du céphalo-thorax	18 "

43. *Sesarma* (*Sesarma*) *lanata* Alc.

Merauke, coll. Dr. KOCH 1905, 1 Ex.

Cet individu correspond parfaitement à la description D'ALCOCK. ¹⁾

1) Journ. Asiat. Soc. Bengal. Vol. 69, 1900, n°. 3, p. 418.

La crête sur le bord supérieur de la portion palmaire du chélipède est très visible; le dessus du doigt libre est muni d'une dizaine de crénelures dont les plus petites se trouvent à une faible distance de l'extrémité du doigt.

Distance extraorbitaire	8.5 mm.
Largeur max. de céphalo-thorax	8.75 "
Largeur du front	5.2 "
Longueur de céphalo-thorax	7.75 "

44. *Sesarma (Sesarma) edwardsi* de Man.

Embouchure du Tami, 18 Mai 1903. 1 ♀.

45. *Sesarma edwardsi* var. *brevipes* de Man.

Supiori, 17 Juillet 1903. 1 ♂.

46. *Sesarma edwardsi* var. *crassimana* de Man.

Baie de Mosso, 9—10 Mai 1903. 1 ♂.

Cet exemplaire présente par ses pinces, les caractères indiqués par DE MAN pour cette variété. Le doigt est de même longueur que la partie palmaire.

47. *Sesarma (Parasesarma) calypso* var. *kükenthali* de Man.

Merauke, coll. Dr. KOCH 1905. 11 ♂. 4 ♀.

Ces spécimens sont encore jeunes; chez le plus grand ♂, la distance séparant les angles extraorbitaires n'est que de 11 mm. et la longueur du céphalo-thorax est de 8.5 mm., la largeur du front de 6 mm. Le doigt mobile des pinces ne porte que 8 ou 9 tubercules striés. La crête distale de la portion palmaire ne compte que 15 dents. La touffe de poils raides placée entre cette crête et l'articulation du doigt mobile est bien développée. On remarque aussi 2—3 poils raides le long de la crête proximale. La pince ne porte pas de crête granuleuse au côté interne.

48. *Sesarma (Parasesarma) lenzi* de Man, var.

Ternate, lit d'un ruisseau desséché, 1 Février 1903, 5 ♂.

Ces individus répondent à la description de DE MAN¹⁾. Le plus grand ♂ a un céphalo-thorax dont la largeur entre les dents extraorbitaires est de 16 mm. et dont la longueur est 13.75. La largeur du front est de 9.5 mm.

1) Abhandl. Senckenb. Gesellsch. Vol. 25 p. 536.

PLANCHE XXVII.

- Fig. 1. *Palacmon (Eupalacmon) minutus* n. sp. céphalo-thorax.
 " 2. id. Pince.
 " 3. id. Extrémité du chélicèpe.
 " 4. *Caridina fecunda* J. Roux. céphalo-thorax.
 " 5. id. chélicèpe I.
 " 6. id. id. II.
 " 7. id. Extrémité de la patte IV.
 " 8. id. Patte V.
 " 9. *Caridina demani* J. Roux. céphalo-thorax.
 " 10. id. chélicèpe I.
 " 11. id. chélicèpe II.

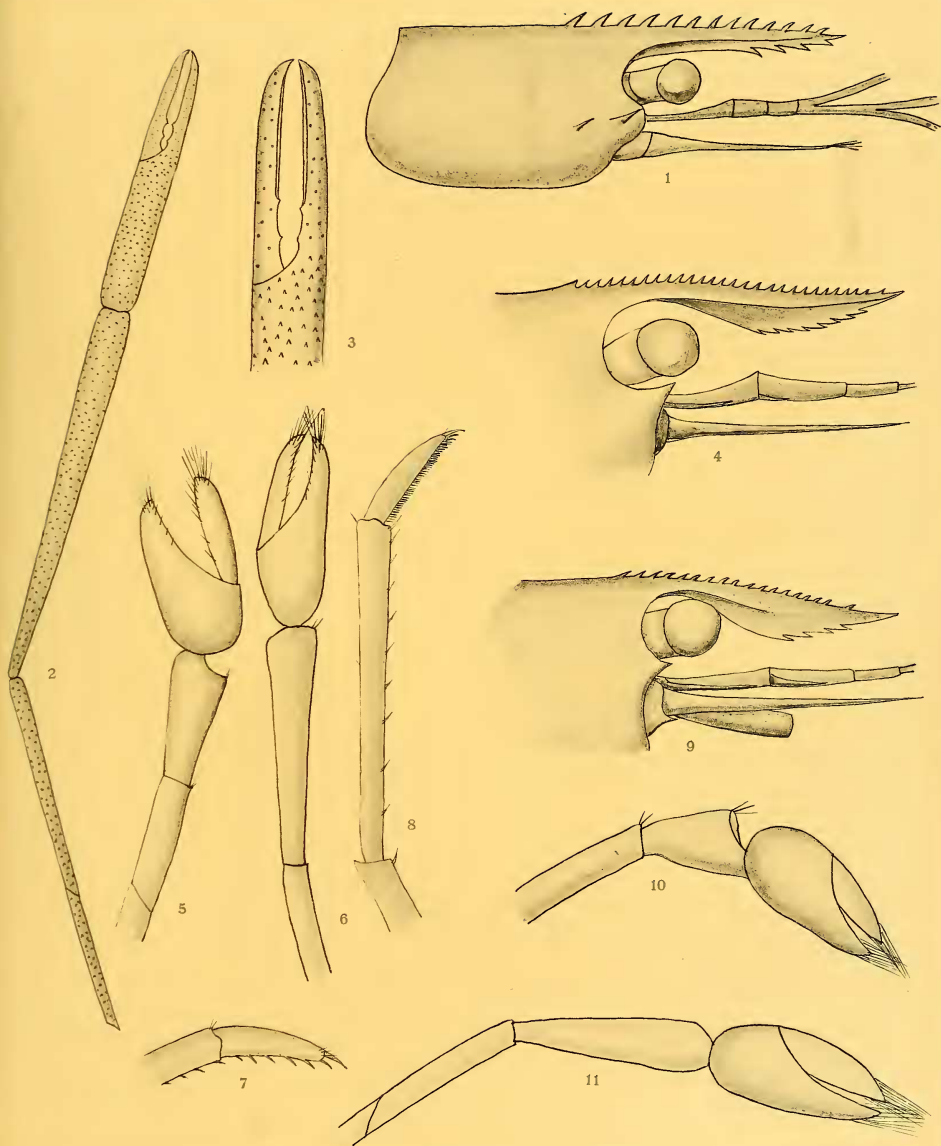


PLANCHE XXVIII.

- Fig. 12. *Paratelpusa (Liotelpusa) beauforti* J. Roux ♂.
 " 13. " " " " abdomen ♂.
 " 14. *Paratelpusa (Liotelpusa) wickmanni* J. Roux ♂.
 " 15. " " " " abdomen ♂.
 " 16. *Paratelpusa (Liotelpusa) festiva* J. Roux ♂.
 " 17. " " " " abdomen ♂.
 " 18. *Ptychognathus demani* n. sp. ♂.
 " 19. " " " " maxillipède.
 " 20. " " " " Pince.
 " 21. *Scopimera kochii* n. sp. ♂.
 " 22. " " " " maxillipède.
 " 23. " " " " abdomen ♂.
 " 24. " " " " abdomen ♀.

